

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 7. VOL. I. — SAMEDI 15 AVRIL 1845.
Bureaux, rue de Seine, 33.

SOMMAIRE.

Écrasement du vieux Beffroi de Valenciennes, avec une gravure. — **Un mot sur l'Université**. — **Courrier de Paris**. — Le givre, une réconciliation, les deux yeux, un enfant mort en bas âge, les portraits et les modèles, appétit ministre, un mari reconnaissant, l'auteur et le directeur. — **Représentation de pièces historiques**. — **Loërcce**. — **Romance**. Musique de M. Flotow, paroles de M. de Loulay, avec une rythmique et une mélodie de M. Gounod. — **Conseil des ministres**. — **Le Conservatoire**. — **Des Caisses d'Epargne**. — **Longchamp**. L'obélisque et les Champs-Elysées, une scène de Longchamp. — **La Vengeance des Trépassés**, nouvelle (5^e partie), avec une gravure. — **De l'Eloquençne de la Chaise au XIX^e siècle**. — **Le dimanche des Bœufs**, portraits de M. de Bouligny, de M. Deguerry, de M. Gombault, de M. L'acordaire, de M. de Racignon, de M. Cœur, une prédication à Saint-Roch. — **Bulletin bibliographique**. — **annonces**. — **M. le maréchal comte d'Erlon**. — **Portrait**. — **Sur la locomotion aérienne**. — **Rebus**.

sont dans un état désespéré. Les habitants et la garnison rivalisent de zèle et de dévouement pour sauver les malheureux ensevelis sous les décombres; la compagnie d'Anzin envoie aussitôt des travailleurs intelligents et actifs, et mit à la disposition de la ville les chévres, les grues et tous les outils de ses mines. Grâce à ces secours réunis, l'on put déblayer un peu la place, et sauver la vie à quelques blessés gisants sous des monteaux de ruines.

Le malheur qui vient d'arriver est immense; mais si l'on considère ce qu'il pouvait être, il faut encore rendre grâces à

Ab. pour les Dep. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 52 fr.
pour l'étranger. — 10 — 20 — 40

Dieu de ce que le nombre des victimes ait été aussi restreint. Une ou deux heures plus tôt, l'écroulement atteignait plus de cinquante individus; et si le couronnement s'était, dans sa chute, incliné un peu à droite ou à gauche, une foule de mains eussent été infailliblement écrasées.

La perte matérielle de la ville est considérable: Valenciennes se trouve à la fois privée de son seul monument, du vieux souvenir de ses libertés communales, de ses bureaux d'octroi, de son horloge, de son carillon et d'un grand nombre de maisons attenantes au beffroi, qui étaient des propriétés communales.

Une grave responsabilité va peser sur les entrepreneurs des travaux: l'administration n'avait cessé de leur recommander de prendre les plus grandes précautions; peu persuadée d'ailleurs par les assurances réclérées de l'architecte, qui prétendait répondre sur sa tête de la solidité de la tour, la municipalité avait ordonné, le matin même du 7 avril que l'on évacuât immédiatement les bâtiments du beffroi et les petites maisons qui y étaient adossées; en même temps elle fit cesser la sonnerie des cloches et interdit la circulation des voitures aux alentours du monument. C'est grâce à la promptitude et à l'énergie de ces mesures que la ville n'a pas eu à déplorer de plus grands malheurs.

Le beffroi de Valenciennes était sans contredit l'un des plus anciens et des plus remarquables monuments du nord de la France. Nos lecteurs trouveront donc nous l'espérons, quelque intérêt dans la notice historique que nous joignons au récit de l'événement. Nous publions la plupart de nos documents dans l'histoire de Valenciennes par d'Outremont, et les deux derniers feuilletons de l'Echo de la Frontière.

Notice historique

SUR LE BEFFROU DE VALENCIENNES.



Écrasement du Beffroi de Valenciennes, le 7 avril.

Le même jour, à quatre heures vingt minutes du soir, la tour s'écroula tout entière avec un fracas épouvantable, s'abattant à peu près sur elle-même; le poids des pierres bleues qui couronnaient le beffroi, et surtout celui des vingt-quatre consoles qui supportaient le beffroi, et ne pesant pas moins de six mille chacune, étaient devenus trop lourds pour les pieux affaiblis. On conçoit ce qu'il présente d'horrible la chute d'une telle masse, qui comptait soixante-dix mètres de hauteur depuis la base jusqu'au paratonnerre, s'écroulant d'un seul coup, et tombant sur les habitations de son pourtour et les maisons voisines; les échelles, dont l'une ne pesait pas moins de neuf mille livres, enfouirent tous les étages jusqu'aux caves; enfin le dôme de la tour, violemment précipité, alla rouler jusqu'à la Place du Commerce. La Place d'Armes et l'entrée des rues voisines furent presque ensevelies sous une montagne de pierres, de poutres, de fer, de cloches et de plâtres.

La première victime fut le malheureux guetier, monté à son poste en tremblement, vendredi à midi, et qui entendit pendant quatre heures tomber une à une autour de lui les pierres du couronnement; il fut relevé respirant, encore, et tenant en sa main son ouvrage de cordonnier; mais il expira bientôt après, par suite de l'affreux chamboulement qu'il avait éprouvé. L'entrepreneur, resté sur l'échafaudage, fut dangereusement blessé, le serrurier, placé près de lui, a été sauvé miraculeusement.

Les journaux quotidiens ont donné la liste des victimes de cet affreux événement; ils annonçaient que le chiffre exact n'en était pas encore connu. On sait aujourd'hui que sept personnes seulement ont perdu la vie, mais plusieurs blessés

L'antiquité du beffroi de Valenciennes remonte jusqu'au treizième siècle. En 1222, sous le règne de la comtesse Jeanne de Flandres, fille du fameux empereur Baudouin de Constantinople, un premier beffroi fut élevé sur la place du Marché; mais, soit que la construction en fut vicieuse ou l'emplacement mal choisi, il fut démolie l'an 1257, et l'en jeta les fondements d'une nouvelle tour à l'extrême meridionale de la place. Cette fois la comtesse Jeanne chargea le seigneur de Materen, gouverneur de la ville, de surveiller la construction du monument. De 1250 à 1253 l'édifice fut achevé dans toutes

des. C'était une tour quadrilatérale, à angles arrondis, bâtie en grès dans la partie inférieure, et en pierres blanches à partir d'une certaine hauteur jusqu'au sommet, qui se terminait alors par quatre petites tourelles en encorbellement, c'est par une plate-forme générale, garnie de murs d'appui crénelés. Au-dessus de cette plate-forme, convertie de plomb, s'élevait la butte de bois du guetier, fortement établie sur un soubassement qui la rehausait encore de plusieurs toises. A la base de la tour étaient adossées plusieurs constructions servant de lieu de dépôt pour marchandises.

En l'an 1558, deux cloches furent placées au beffroi. La première (grosse cloche, dite *Blanche cloche*, du poids de 9.000 livres, et la seconde, la cloche des ouvriers, nommée *Curiale*, du poids de 5.800 livres, fondue par Guillaume de Saint-Omer; elle sonna pour la première fois le jour de la Toussaint de la même année.

Au commencement du seizième siècle, Jacqueline-Lavayrier, dite *l'Arbre d'or*, voulant *réjouir* ses concitoyens, institua quatre musiciens, ou *museux*, qui devaient, sur le balcon du beffroi, jouer du hautbois tous les jours à midi, et du matin jusqu'au soir les jours de marché. Cet usage se perpétua pendant deux siècles; mais, en l'an VII, la République confisqua et fit vendre les biens affectés à cette fondation.

Pendant les guerres de Charles-Quint avec François 1^{er} et Henri VIII, on avait éprouvé que le guetier ne voyait pas d'assez loin l'approche des partis français qui venaient ravager les environs de Valenciennes; en conséquence, le beffroi fut exhaussé en 1546; la flèche fut de même relevée de vingt-deux pieds en 1647, et l'on y placa, comme girouette, un grand aigle doré, emblème héraldique de l'empereur Charles-Quint.

Le beffroi resta longtemps en cet état sans éprouver de nombreux changements. En 1578, le baron de Harchies, voulant faire un coup de main sur la ville, s'empara du beffroi, mais il en fut bientôt chassé.

En 1615, il y eut quelques agrandissements apportés aux bâtiments du pourtour, qui servaient alors de houmre aux marchands. De 1680 à 1700, le magistrat éleva devant la tour un bâtiment à la moderne, faisant face à la place, surmonté, aux deux ailes, de deux petites lanternes, ou hêvelières, de très-bon goût, qu'un auteur signale, dans un livre d'architecture, comme un modèle d'élégance. En 1712, on rebâtit sur les autres faces neuf maisons d'habitation, décorées de jolies sculptures, et connues sous le nom de leurs diverses enseignes: le *Dromadaire*, le *Taureau-Marin*, le *Cheval-Marin*, le *Triton*, la *Sirène*, le *Chameau*, le *Castor* et l'*éléphant*. L'octroi occupait le *Dromadaire* et le *Taureau-Marin*. Les six autres maisons étaient louées à certaines professions désignées, qu'on ne pouvait changer sans la licence du magistrat. Outre les deux pavillons, la façade de la tour se composait encore d'une galerie découverte, et de deux balcons aux étages supérieurs. Les bustes des douze Césars, plus grands que nature, les quatre Saisons, et autres sculptures délicates, ornaiient ces constructions.

De 1782 à 1784, sous la prévôté de M. de Pujol, qui fit reconstruire ou réparer presque tous les monuments de Valenciennes, le couronnement du beffroi fut remis à neuf et de nouveau exhaussé. On démolit la plate-forme et toute la partie supérieure, jusqu'à l'endroit où l'on trouva la bâtie saine et solide; là-dessus fut élevé un nouveau couronnement dans le style Louis XV. Les colonnes ornées, les balcons contournés, les vases Pompadour, vinrent se placer sur la tour gothique de Jeanne de Flandres. Les pierres employées pour cette restauration étaient en calcaire bleu, leur solidité ayant paru supérieure à celle des pierres blanches,

..... Color deterrimus atbis;

malheureusement ces pierres bleues étaient d'une pesanteur énorme, et devaient tôt ou tard écraser l'édifice: aussi prévit-on dès lors un écroulement; et M. de Rollécour, l'un des magistrats, défendit à son cocher, sous peine d'être chassé, de jumais passer avec sa voiture dans les environs du beffroi. — On oublia en même temps de garnir de plomb le palier du balcon, et la pluie, filtrant au travers des pierres, fit pourrir peu à peu les dernières assises.

Le 50 mai 1795, à l'ouverture du siège de Valenciennes, la garnison et les habitants prêtant à la République le serment solennel de fidélité, le zèle patriotique des sans-cultes s'affligea de voir l'énorme fleur de lis sculptée au sommet du beffroi; des ouvriers furent envoyés pour l'effacer, mais ils ne purent jamais l'atteindre; il fallut se borner à couvrir le signe monachique sous les plus d'un vaste drapeau tricolore. La tour du beffroi, pendant tout le siège, servit de point de mire aux obus de l'armée ennemie, mais elle soutint assez bien ce bombardement. « Il est vrai, dit *l'Echo de la Frontière*, que les canons du duc d'York ne lui firent pas d'assez grandes brèches que les modernes restaurateurs. »

En 1801, la girouette aux armes d'Espagne fut remplacée par une brillante Renommée sonnant de la trompette. Cette statue, debout sur un globe doré, fut menée en triomphe par les rues de la ville avant d'être hissée sur son piédestal. Mais deux ans après, un violent ouragan abattit la Renommée, qui heureusement n'atteignit personne dans sa chute. — A la restauration, on plaça sur le beffroi un lion d'or, emblème héraldique de Valenciennes.

En 1811, le maire de la ville, M. Benoist, eut la fantaisie de renover les deux élégantes hêvelières et tout le bâtiment de la tour, par une lourde construction ou furent logés l'octroi et la Cercle du Commerce. Chacun protesta contre cet acte de vanité, et M. le général Pommerol, préfet du Nord, témoigna à l-dessus son sentiment à l'architecte d'une façon toute militaire.

En 1812, depuis dix ans on projetait une restauration complète du beffroi; plût à Dieu qu'on l'eût entreprise plus tôt et sur le meilleurs plans!

M. le capitaine Coste, en 1824, avait pris, avec le graphomètre, les différentes dimensions de la tour. On nous saura peut-être gré de les reproduire ici :

De la base au balcon.	79 m. 50 c.
Du balcon au-dessus du dôme.	14 50
Du dôme au-dessus de la lanterne, sous la boule.	7 50
De la lanterne jusqu'au bout du paratonnerre.	8 55
TOTAL.	70 m. 05 c.

La sonnerie du beffroi était fort belle et fort ancienne. Au moment où nous écrivons, elle est à peu près dégagée de dessous les décombres, et chacun se presse pour la voir. — Elle se composait de huit cloches: 1^{re} le gros bourdon, d'un poids énorme, sans mésline apparent; 2^{me} une cloche de la date de 1546, avec une légende historique dont on ne peut encore lire qu'une partie: *Nuit et jour peut oir la communauté*; le reste de la devise est enselué sous les plâtres; 3^{me} deux cloches de 1553, dont l'une porte ces mots: *Réjouissant les cours parvra accords*; 4^{me} deux cloches de 1597, blasphemées du cygne valenciennais; 5^{me} une cloche de 1626, avec le même signe et cette inscription: *Nous avons été fait pour l'orifice de Valenciennes par Jean Delcourt et ses fils, en 1626*; enfin une dernière cloche sans date, mais entourée d'ornements, parmi lesquels on distingue des fleurs de lis, une madone, un saint Michel à cheval et des armoiries flanquées de deux bâtons en croix de Saint-André, comme on en voit sur quelques emblèmes de Charles-Quint.

Toutes ces cloches sont en parfait état; elles n'ont éprouvé aucune avarie dans leur chute.

bien prêter secours au passé et à la tradition, dans l'intérêt même de l'avenir et des perfectionnements ultérieurs du monde.

Mais à quoi servent positivement les études classiques, commence-t-on à s'écier de toutes parts, et la philosophie, et son histoire, et les monades de Leibnitz, et les tourbillons de Descartes, et la vision en Dieu de Malebranche? Cicéron ne disait-il pas déjà assez naïvement: « Je ne sais pourquoi il n'y a rien de si absurde qui n'ait été enseigné et soutenu par quelque philosophie. » Et Fontenelle: « Oh! moi, la philosophie, quand j'étais petit, tout petit, je communiquais déjà à n'y rien comprendre. »

Oui, sans doute, messieurs les mathématiciens; mais ce même Cicéron que vous citez, n'en consacra pas moins la moitié de sa vie à étudier les philosophies de la Grèce, et à faire connaître leurs idées à ses concitoyens; et, au rapport de Pline, il était plus glorieux d'avoir par là reculé pour les Romains les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre, ou rapporter les limites du génie, que d'avoir administré la République. Ce n'est pas apparemment faute de connaître et de cultiver les sciences physiques et mathématiques que l'illustre géomètre Descartes et l'illustre savant Leibnitz se sont tant occupés de philosophie; et Fontenelle, l'un des esprits les plus sceptiques, mais les plus polis et les plus fins qui aient jamais été, s'il vivait de notre temps, ne se hâterait pas tant de l'éducation générale ou de la définir, ou apprendre,

de l'Europe de s'appliquer cette sage maxime : « Connais-toi toi-même. » Qu'est-ce donc que la France ? Est-il impossible de trouver à cette simple et grande question une réponse à la fois positive et satisfaisante pour toute l'île ? Cette question résolue mettrait fin à tant de discussions ? Que nos lecteurs y pensent un peu ; nous y réfléchirons beaucoup de notre côté, et nous saisirons quelque occasion d'arriver ensemble, s'il est possible, à la lumière sur ce point capital.

Courrier de Paris.

LE GIVRE. — UNE RÉCONCILIATION. — LES DEUX YEUX. — UN ENFANT MORT EN BAS AGE. — LES PORTRAITS ET LES MODÈLES. — APPÉTIT MONSTRE. — UN MARI RECONNAISSANT. — L'AUTEUR ET LE DIRECTEUR.

C'est une véritable trahison, et le printemps se conduit avec nous d'une manière indiscrète. Eh quoi ! il nous sourit d'abord de son sourire le plus doux, il nous envoie de charmants rayons de soleil, il nous inonde de brises caressantes, il agite sous nos fenêtres, des bouquets de feuilles et de fleurs précoces pour nous engager à sortir de nos demeures et pour nous attirer dehors, nous, pauvres innocents, coeurs crédulés, âmes confiantes ; nous, prisonniers des villes, que tout coin d'azur ravit et console, nous allons sur la foi de ces belles promesses.

Voici Paris qui se répand de tous côtés, d'un air de fête, s'échappant dans ses rues et dans ses promenades pareilles à une cage immense qui laisserait envoyer ses oiseaux par milliers. Puis, tandis qu'on se fie à ces perles caressées d'avril, il coupe le ciel se voile, le vent souffle de sa bouche glacée des tourbillons de pluie et de grésil. Il faut voir comme cette forte gazonnante cesse ses joyeux chocs et s'enfuit par vagues ; les mains rentrent dans les profondeurs du paletot ; les nez reprennent l'abri du foulard ; mille gracieux petits visages féminins, qui commencent à s'épanouir sous le frais chapeau de couleur printanière, s'enveloppent de velours et disparaissent sous le voile et dans la fourrure. Le printemps, qui se permet de pareilles plaisanteries, ne ressemble-t-il pas à ces soldats d'escarmouches, grands fabricants de surprises et d'embûches ? De même que ceux-ci se cachent derrière les haies et au détour des murs, pour lancer leurs fusillades, de même avril masque de quelques rayons de soleil sa mitraille de neige et de vent. Pour nous, arbustes à deux pieds et trop souvent sans fleurs et sans fruits, le mal n'est pas mortel. Le premier moment paraît désagréable, je le confesse ; il est toujours pénible de découvrir un traitre dans un ami plein de sourires, et d'être gelé quand on a la honnêteté de compter sur le soleil. — Après tout, il nous reste l'abri du foyer et le toit de nos maisons. — Mais qui sauvera ces frêles habitants des vergers qu'avril a trompés et attirés dans ses pièges ? Ils ont mis prudemment au jour leurs fleurs d'une blancheur éblouissante et d'un rose virginal, fleurs délicates, promesses embaumées des plus beaux fruits. Le givre leur donne le frisson et les tue ; le fruit meurt dans sa fleur. — Et ce jeune enfant, plein d'espérances, qui succombe aux bras de sa mère, et ces génies qui s'éteignent à leurs premiers rayons, et ces rêves de bonheur, d'amour, de gloire, morts et ensvelis sur le seuil, n'est-ce pas aussi quelque givre d'avril qui les a glacés ?

Comment Longchamp n'aurait-il pas souffert de cette froideur ? Comment ce vent aigu aurait-il épargné sa couronne ?

Madame Char B... a été fait voix ; c'est une des femmes les plus rugissantes de la Chaussee-d'Antin ; elle a cependant un mérite que beaucoup de panthères se refusent : madame Charles B... n'est ni médisante ni jalouse. Quoique coquette et fêtée, elle ne fait pas les jolies femmes ; elle fait plus que ne pas les faire, elle semble les aimer et les rechercher. Ses soirées et ses bals offrent la collection, à peu près complète, de ce que Paris possède de plus exquis et de plus charmant en brunes et en blondes ; ce sont les deux nuances qu'elle préfère à juste raison. Son plus grand souci est d'apprendre qu'il y a quelque part un piquant visage féminin dont elle n'a pas encore eu la visite. Aussi ôt-elle en entreprend la recherche avec l'ardeur de ces bibliomanes passionnés, de ces furieux antiquaires qui poursuivent un Elzevir ou une médaille, et maigrissent tant qu'ils ne les ont pas trouvés. Je vois cette différence entre eux et madame Charles B..., qu'ils aiment la médaille et l'Elzevir d'un amour égoïste et pour eux-mêmes, tandis que madame B... ne fait des folâtrées que pour les autres ; elle veut qu'on dise : « Étiez-vous, hier, au bal de madame B... ? il y avait toutes les jolies femmes de Paris ! » — Les plus fins valiseurs et le plus fin orchestre, les plus jolies femmes et les meilleures glaces, voilà l'ambition de madame de B... ; de tout le reste, elle s'en inquiète fort peu. — Mercredi dernier, elle était à l'Opéra. Dans la loge placée en face de la scène, une jeune femme, d'une remarquable beauté, attirait l'attention. On se demandait son nom, mais personne ne le connaissait. — « Ah ! dit madame B... , qui n'en savait pas plus qu'une autre, il faudra que l'hiver prochain j'en cueille ces deux yeux-là dans mon salon ! »

Dans la trilogie des *Burggraves*, Job, âgé de cent ans, devait dire à Magnus, son fils, qui en compte soixante : « Jeune homme, taisez-vous ! » Cet apostrophe n'a rappelé le mot d'un autre patriarche ; celui-ci n'avait que quatre-vingts ans, et son fils en possédait cinquante. Le fils s'avisa de mourir subitement ; on alla trouver le père ; et lui, apprenant la fatale nouvelle, de s'écrier : « J'avais bien dit que je ne pourrais pas élever cet enfant-là ! »

Le salon de peinture est resté fermé toute la semaine ; cette clôture de huit jours a jeté la désolation dans le peuple des désœuvrés ; il y a toujours à Paris quelque lieu d'asile pour

cette nation qui n'a rien à faire. Mais le salon est son paradis de prédilection ; au 13 février, le Bâneur, cette espèce errante de la Flotte parisienne, entre en possession du Louvre et n'en sort qu'au 13 mai. Le Bâneur a donc été obligé de porter, cette semaine, sa tente ailleurs : le matin, à la place du Carrousel, au moment de la garde montante ; et, le reste de la journée, à la grâce de Dieu. Après tout, le Bâneur est philosophe et prend volontiers son parti : aujourd'hui au Champ-de-Mars, demain au rond-point de la Bastille, peu lui importe ! Mais la classe véritable et doulementeusement frappée par cette clôture momentanée du salon, c'est l'estimable classe qui a son portrait à l'exposition de 1843. M. de Cailloux ne sait pas le mal qu'il lui a fait. Tous ces hommes gens avaient pris, depuis un mois, la dure habitude d'aller, dix heures à quatre heures, se contempler eux-mêmes sur table et encadrés ; il s'agit maintenant à se voir dans l'attitude héroïque d'un garde national patrouillant autour de sa matrice ; les autres, majestueusement coiffés de leur bonnet d'âne ou de leur toge magistrale ; ceux-là arrossant leurs tulipes, ou jouant au cheval foudre avec leur dernière mèche, ou souriant agréablement à la compagnie de leur vierge, occupée de leur broder des pantoufles. Ètre privé, pendant huit jours, de sa pr. pré image, quelle douleur et quelle aisance ! Les portraits en bustes ne savent que devenir, les portraits en pied tombent dans la tristesse, les portraits de famille perdent le boire et le manger. Je ne plaisante pas ; j'ai des preuves de ce que j'avance. Un de mes voisins s'est fait peindre à ce année, lui et son chien, sa femme et son chat, son fils et son serin ; c'est une peinture de famille au grand complet. Or, je n'ai pas mis le pied une seule fois au Louvre, sans rencontrer le père, la mère et l'enfant, se promenant de long en large devant leur propre tableau. Le serin manquait, il est vrai et le chat aussi. Le gardien avait sans doute exigé qu'on les laissât au dépôt des cannes. — Eh bien ! toute cette semaine, mon voisin a été d'une humeur de dogue : il ne pouvait plus se mirer à l'heure dans sa propre image ni dans l'image des siens. Assurément, si on avait proposé d'apprendre combien l'homme s'adore lui-même, il suffirait de se mettre en vedette dans la galerie des portraits. Là vous rencontreriez à chaque pas les modèles en exulte devant leurs copies ; et, par un admirable don de la Providence, ce sont les plus laids en réalité et en peinture, qui paraissent s'aimer le plus et faire avec le plus de satisfaction des parties mises à leurs portraits.

En vérité, c'est effrayant ! Avez-vous examiné le relevé statistique et officiel de la consommation de la bonne ville de Paris, pendant le mois de mars qui vient de s'achever ? Mais où n'a jamais vu un pareil orgre ! Le mois de mars 1842 s'était distingué par un assez bel appétit, l'honneur ; il avait fait cuire et assommier, en trente jours 5,721 boeufs, 1,284 vaches, 5,459 veaux, 52,000 moutons. C'est quelque chose, surtout quand on songe ce que cette effroyable cuusine exige de grils, de casseroles et de marinades ; mais enfin on peut s'en tirer. Interrogez le mois de mars 1843, s'il vous plaît ; il vous répondra, en haussant les épaules, que son frère ainé de 1842 s'est tenu à la diète, et que lui, à 45, n'aurait fait de tout cela qu'une houmous. 6,987 boeufs, 1,458 vaches, 6,051 veaux, 5,128 moutons, voilà le menu de ce terrible mois. Quel petit souper ! — On attribue généralement cette consommation extraordinaire de moutons et de veaux, à l'apparition des *Burggraves*, ces hommes géants.

M. V...., espérant en vain depuis longtemps le honneur d'être père, Le ciel vient de mettre fin à son attente, et de combler tous ses vœux. M. V.... en a reçu hier l'honneur nouveau. Je ne chercherai pas à vous donner une idée de sa joie. Dans son transport, il a écrit à madame V.... la lettre que voici : « Ma chère amie, je te remercie beaucoup du fil que tu as bien voulu me donner. »

On parle beaucoup, dans le monde dramatique, d'une aventure qui aurait un directeur et un auteur pour acteurs principaux. Le directeur se croit le droit d'accuser l'auteur de lui avoir fait une de ces délicates blessures dont plus d'un héros de Moléire se plaint assez naïvement. Le directeur exposait son grief à un de ces amis intimes qui n'a jamais écrit une ligne de sa vie. Celui-ci cherchait à le consoler. « Me consoler, répliqua l'autre, me consoler, jamais ! Si cela venait de ta part, si c'était toi, je ne dis pas ; mais un homme d'esprit, un homme qui fait des pièces, c'est humiliant ! »

Le bruit court qu'un prince héritier d'Allemagne a retrouvé, au comptoir d'un café du boulevard l'Aliénor, la princesse sa fille, qui lui avait été enlevée au berceau il y a dix ans, sans qu'on eût jamais retrouvé ses traces. Nous élâtrirons cette nouvelle singulière dans notre prochain courrier.

Premières Representations

DE PIÈCES DE THÉÂTRE HISTORIQUES.

ÉTUDES SUR LUCRÈCE.

Lorsqu'une œuvre dramatique dont le sujet est emprunté à l'histoire s'annonce dans le monde littéraire, l'homme d'étude se prépare à l'aller entendre en évitant ses souvenirs ; l'homme du monde interroge sa bibliothèque, et veut connaître au moins les données principales sur lesquelles l'auteur a construit sa fable. Ce travail, que font quelques-uns, pourquoi la presse ne le ferait-elle point pour tous ? Toutes les fois que serait prochain la représentation d'une grande pièce dont les récits de l'histoire forment la trame principale, pourquoi ne la ferait-on pas précéder d'une analyse des sources historiques où l'auteur a pu s'inspirer ? Nous tentons de commencer ce travail par l'œuvre d'un jeune homme qui nous est tout à fait inconnu, mais qui est déjà cité par quelques hommes de goût et de sens, comme ayant fait consciencieusement

ou de ces ouvrages sérieux que repousse depuis longtemps une décurie ironie.

L'événement qui fait le sujet de la tragédie que l'Odéon annonce n'est pas seulement un fait domestique, plein d'intérêt et de grandeur, c'est aussi une révolution politique qui renversa la royauté romaine. « Sextus Tarquin, dit Montesquieu, en violent Lucrece, fit une chose qui presque toujours a fait chasser les tyrans ; car le peuple à qui une action pareille fait sentir sa servitude, prend d'abord une résolution extrême. »

Disons quelques mots des personnages qui figurent dans la tradition historique.

La haine de tous les siels, malgré quelques apologistes, a poursuivi Sextus Tarquin, digne fils du Superbe. C'est ce même Sextus qui s'introduisit dans Gabies assiégée, en se donnant pour victime de la colère paternelle, et qui, lorsqu'il se fut rendu maître de ses dupes, interprète avec tant d'espérance chargé de le consulter sur le sort des vaincus.

Lucrece, fille de Lucerius Triepitinus, épousa Collatin, parent de Tarquin. C'latin ne doit qu'à la vertu et au courage de sa femme, et son nom historique et l'honneur d'avoir été un des deux premiers consuls de Rome.

Enfin un hasard providentiel, comme on le verra par le récit qui suit, donna pour le moins à ce grand drame un homme dont la grandeur inconnue jusqu'alors crea la force et la gloire de Rome. L. Junius appartenait à une famille considérable ; son père avait épousé une fille de Tarquin l'Ancien ; Tarquin le Superbe, redoutant son crédit, fit assassiner. Son fils aîné aurait eu le venger ; il eut le même sort. « Lucius Junius, son second fils, quelque fort jeune, comprit de Tite-Live qu'il ne devait laisser au tyran rien à redouter dans son caractère, et rien à désirer dans sa fortune. En effet, Tarquin, comme tuteur, administra les biens de l'orphelin qu'il avait fait, et Junius contrebalança l'insensé, cherchant le mal pris la sûreté qu'il ne trouvait pas dans la justice. Il se laissa même surnommer Brutus, pour qu'à l'âge de ce surnom le génie libérateur du peuple romain pût atteindre son heure. Th. Rawe a réuni avec fidélité, dans sa vie de Julius Brutus, les traits de cette démente que les auteurs ont rapportés de lui.

Les principaux personnages étant ainsi esquissés, nous ne pouvons mieux faire, après avoir indiqué en passant le récit de Denys d'Halicarnasse et les vers ingénieux, mais froîds d'Ovide dans ses Fastes, que d'essayer de traduire l'excelente narration de Tite-Live. Nielahr n'hésite pas à l'appeler le chef-d'œuvre de toute son histoire.

La scène se passe au siège d'Ardée, que les Romains voulaient prendre par la famine.

« Les jeunes princes passaient assez souvent leurs loisirs entre eux à des festins et des parties de plaisir. Un jour on buvait chez Sextus, ou somptueux aussi Collatin. Tarquin, fils d'Egæus, la conversation des convives tomba sur leurs femmes : chacun exalta la sienne. La discussion s'animait : « Il n'y a pas besoin de tant de paroles, dit Collatin ; en peu d'heures, vous pourrez savoir combien ma Lucrece l'emporte sur les autres. » « Nous sommes jeunes et forts, moutons à cheval, et allons voir pour nous-mêmes ce que font nos femmes : chacun de nous tiendra pour preuve décisive ce qui frapperà ses yeux au retour d'un mari qu'on n'attend pas. » On était échauffé par le vin : « Allons, c'est le cri général. Ils volent à Rome de toute la vitesse de leurs chevaux. Ils y arrivent à la tombée de la nuit, et de là poursuivent jusqu'à Collatin. Ils trouvent Lucrece, non pas comme les brus royaux, dans le pompe d'un festin avec leurs compagnes, mais au milieu de ses appartements, et, malgré la nuit avancée, travaillant à la laine, entourée de ses femmes, qui veillent comme le le. Dans la lute engagée, le prix est décerné à Lucrece ; elle accueille avec grâce son mari et les Tarquins, et le vainqueur se fait un plaisir d'inviter les jeunes princes. C'est là que Sextus est saisi du crime, désir de destruction de Lucrece par la violence, désir qu'irrite tant de beauté jointe à tant de vertu. Après une joyeuse nuit, ils retournent au camp. »

« Peu de jours après, Sextus Tarquinius, à l'insu de Collatin, n'ayant qu'un seul homme de suite, vint à Collatin. On ignorait ses projets, on lui fit honneur, et après souper il est conduit à la chambre des hôtes. Quant tout lui paraît tranquille et livre au sommeil, brillant d'amour, l'épée à la main, il va à Lucrece endormie, et lui appuie la main gauche sur la poitrine : « Silence, Lucrece, lui dit-il, je suis Sextus Tarquin, j'ai mon épée ; tu meurs si tu dis un mot. » Ainsi éveillée et saisie de terreur, Lucrece ne voit aucun secours, et la mort est devant elle. Alors Tarquin fait l'aveu de son amour, conjure, mêle les menaces aux prières, emploie tous les moyens qui peuvent émouvoir l'esprit d'une femme ; elle demeure inébranlable, insensible même à la crante de la mort ; il y ajoute la crante du déshonneur. Il la tuerà, dit-il, et pres d'elle il placera le corps nu d'un esclave égorgé comme elle, afin qu'on dise qu'elle a péri surprise dans un ignoble adultère. Par cette mort, le crime triomphe de la vertu obstinée de Lucrece, et Tarquin part glorieux de sa victoire sur l'honneur d'une femme.

« Inconsolable d'un si grand malheur, Lucrece envoie un messager à Rome et à Arde, vers son père et son mari. Elle leur demande de venir chacun avec un ami fidèle ; qu'il faille agir et se hâter ; qu'il était arrivé une chose affreuse. Sp. Lucerius amunc P. Valerius, fils de Vololes, et Collatin L. Junius Brutus, avec qui il retourna à Rome quand il avait rencontré le courrier de son épouse. Ils la trouvent assise dans sa chambre et désolée. A leur arrivée, ses larmes jaillissent ; son mari lui demande si tout va bien : « Non, répond-elle, il y a peut-être avoir rien de bien pour une femme qui a perdu l'honneur. Ces traces d'un étranger sont dans ton lit. Collatin. Au reste, le corps seul a été souillé. L'ame est pure ; ma mort en rendra témoignage. Mais donnez-moi vos mains et votre serment que l'adultère ne restera pas impuni. C'est Sextus Tarquin, qui, bien enemmi quand j'avais cru recevoir un hôte, et s'armant de violence, a emporté d'ici, la nuit dernière, une jolie mortelle pour moi, mortelle aussi pour lui, si vous êtes

des hommes. » Tous, l'un après l'autre, lui donnent leur rôle ; ils veulent consoler son désespoir en rejettant la faute de la victime sur le coupable ; ils lui répètent que l'âme seule peut faillir, et non le corps, et qu'ou il n'y a pas de consentement, il ne peut y avoir de crime. « Vous verrez, leur répond-elle, ce qui lui est dû. Quant à moi, si je m'absous de la faute, je ne m'exempte pas du châtiment : nulle femme ne citera Lucrèce pour pouvoir vivre sans honneur. » Alors elle s'enfonce dans le cœur un couteau qu'elle tenait caché sous sa robe ; elle tombe expirante sous le coup. Son mari, son père, poussent ensemble un cri d'horreur.

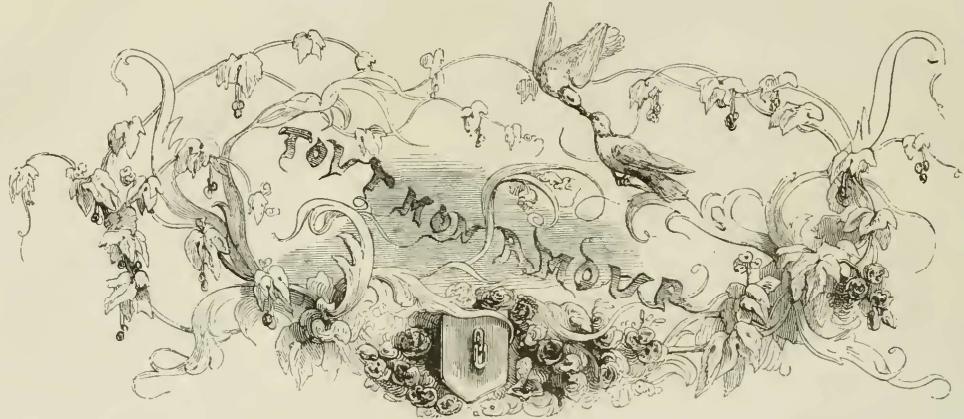
Tandis qu'ils sont en proie à leur douleur, Brutus retire de la blessure le couteau d'où le sang dégouline, et le tenant devant lui : « Par ce sang si pur ayant l'outrage royal, je jure, et vous, dieux, je vous prends à témoins, je jure de poursuivre Tarquin le Superbe et sa séclérata épouse, et ses enfants et sa race, par le fer, par le feu, par toutes les armes qui seront à mon pouvoir ; je jure de ne jamais souffrir ni qu'eux ni qu'un autre règent dans Rome ! » Il passe ensuite le couteau à Collatin, puis à Lucrétilus et à Valérius, stupéfaits du prodige qui met une nouvelle âme dans la poitrine de Brutus. Ils font le serment qu'il leur dicte, et passant tout entiers du désespoir à la fureur, ils suivent Brutus qui les appelle et les guide à la destruction de la royauté.

C'est là sans contredit un grand et magnifique tableau.

Quoique Valère-Maxime l'ait appelé Lucrèce l'honneur et la gloire de la chasteté romaine, son héroïsme n'en a pas moins été l'objet de doutes railleurs et de suppositions peu bienveillantes. On a en tort cependant de ranger saint Augustin au nombre de ses détracteurs. Saint Augustin n'examine que la question du suicide. Mais une foule d'écrivains inférieurs qui trouvent moyen de faire de petits quatrain avec de grandes choses, ont eu le triste courage de s'égayer au prix de tant de noblesse et de malheur. Depuis l'épigramme latine rapportée par Henri Etienne, jusqu'à la chanson de Marmontel, on pourrait citer une assez longue liste de ces esprits malheureux pour

qui la chasteté n'est qu'une vertu équivoque et qui prête à rire. Un de nos plus grands écrivains n'a-t-il pas essayé de déshonorer la vierge qui sauva la France !

Parmi les auteurs qui ont sérieusement discuté le mérite de Lucrèce, il en est qui ont porté l'égarement jusqu'à ne voir dans sa mort qu'un acte de fanatisme politique qui voulait à tout prix l'expulsion des Tarquins. D'autres ont cru que l'amour n'était pas étranger à la première partie de l'histoire de Lucrèce. Parmi ces derniers, il faut citer surtout le comte Verri dans ses Nuits romaines aux tombeaux des Scipions, en présence des ombres des plus glorieux Romains ; l'ombre de Pomponius accuse Lucrèce de ne s'être tué qu'après avoir reconnu que son déshonneur à demi volontaire serait révélé par l'indiscret de Sextus. Cicéron la défend mollement ; Brutus le Jeune, avec plus de chaleur, veut repousser l'accusation et interpelle l'ombre de Lucrèce : Lucrèce, sourde à cet appel, s'appuie sur un tombeau, se tait et pleure.



Andante. $\frac{2}{4}$

CHANT.

Doux et calme.

PIANO.

Com - me

la blanche au - bé - pi - ne Livre aux sen - tiers ses dé - bris; Comme en é - té la col - - li - ne Donne aux

pâ - - tres ses a - bris; Comme l'enfant donne à sa mè - re Ses bai - - sers de cha - que jour; Je te

Cres.

p>

A musical score for a duet, featuring a vocal line for 'CHANT.' and an accompaniment line for 'PIANO.'. The vocal part is in common time (indicated by a '2/4' symbol) and the piano part is in common time (indicated by a 'C' symbol). The vocal line begins with a melodic line that includes a sustained note followed by eighth-note patterns. The piano line features eighth-note chords. The lyrics are written below the vocal line, with some words underlined. The vocal line continues with a series of eighth-note chords, followed by a melodic line with sustained notes and eighth-note patterns. The piano line continues with eighth-note chords. The vocal line ends with a melodic line with sustained notes and eighth-note patterns, followed by a piano line with eighth-note chords.

don-ne sur la ter-re Mon a - mour, Tout mon a - mour, Mon a - mour, Tout mon a - - mour!

2^e COUPLET. Comme en a - vril la prai - - ri - e Prête aux pas - sants ses ga - - zons, Com - me la mois - son mi - - ri - e Don - ne son or aux val - - lons; Com - me l'en - - fant, etc.

3^e COUPLET. Comme au Syl - phe la lu - - - miè - re Li - vre ses ri - - - ches cou - - leurs. Comme a la bri - se lè - - - gè - re Le ci - - - tron - - nier ses sen - - - teurs; Com - me l'en - - fant, etc.

Procédés d'E. DUFERGER

Chronique musicale. — Concerts du Conservatoire.

Il y a, à l'école royale de musique et de déclamation, une petite salle destinée originellement à servir de théâtre aux exercices des élèves, et disposée de telle sorte qu'elle peut deve-

nir alternativement, et selon qu'il convient, salle de spectacle, ou salle de concert. Là, point de lustre étincelant, point de tapis, de peintures, de dorures, rien de ce qui attire et éblouit

la foule. Aucune salle peut-être, dans nos quatre-vingt-six départements, n'est plus modestement décorée, ni éclairée avec plus d'économie; aucune n'affecte un plus profond déda-



(Salle des Concerts du Conservatoire.)

pour le luxe et pour l'élegance extérieure. En revanche, il n'en est aucunement assurément dont les portes soient assiégées chaque année avec plus d'empressement, et qui se remplit d'un auditoire plus éclairé, plus attentif, plus difficile à satisfaire, et plus prompt à la reconnaissance et à l'enthousiasme, lorsqu'il est satisfait.

Voilà quinze ans que la société des artistes qui concourent à l'exécution des concerts du Conservatoire s'est organisée. Ce fut M. Habeneck qui, en 1824, les réunit et jeta les fondements de leur association. Depuis cette époque, il n'a pas cessé de les diriger. Le but de cet habile et savant musicien était, dans l'origine, de faire connaître au public les productions d'un homme de génie depuis longtemps illustre et vénéré en Allemagne, mais que la France n'avait pas encore compris. Seul, Habeneck avait déjà fait une étude consciencieuse et approfondie des procédés et du style de Beethoven ; il avait déviné tous les secrets de ce génie mystérieux, et lui avait voué dans son cœur un culte pour lequel il cherchait partout des prosélytes. Déjà deux fois, à l'Académie royale de Musique, il avait tenté d'introduire les artistes, ses confrères, dans ce monde inconnu et merveilleux, créé par l'auteur des modernes symphonies. Deux fois il avait échoué. La formation de la société des concerts fut le signal de la troisième tentative. Celle-ci réussit plus complètement qu'Habeneck lui-même n'eût peut-être osé l'espérer.

Nous n'essaierons pas de décrire les transports d'admiration et d'enthousiasme qui éclatèrent de toutes parts à l'apparition de ces chefs-d'œuvre si hardiment conçus, si neufs de pensée et de forme, si riches de coloris, si vastes de proportions, si magnifiques d'ordonnance. Ce fut, pour la France artiste, comme la découverte d'un nouvel univers, et la révolution d'un nouveau dieu.

L'orchestre, formé et dirigé par Habeneck, était en même temps une chose merveilleuse et tout à fait inattendue. On n'avait pas encore vu d'exemple d'une exécution purement instrumentale aussi intelligente, aussi habilement nuancée, aussi chaleureuse, aussi puissante. Dès le premier jour, cet orchestre incomparable parut avoir atteint les limites extrêmes de l'art, et pourtant il s'est perfectionné, depuis cette époque, d'année en année. Aujourd'hui sa réputation est établie dans toute l'Europe, et l'Allemagne, cette patrie de la musique instrumentale, n'en a pas un seul qu'elle puisse lui égaler.

Tous les ans la société donne huit ou neuf concerts. Chacun est consacré à l'exécution d'une des œuvres symphoniques de Beethoven. Cela dure depuis quinze années, et l'admiration publique paraît encore aussi vive, aussi jeune que le premier jour.

Malgré cette large place accordée à Beethoven, les autres maîtres de l'art ancien et moderne ont néanmoins conservé la leur. Marcello, Pergolèse, Haendel, Gluck, Haydn, Mozart, Weber, Méhul, Chérubini, viennent figurer tour à tour dans cette lice glorieuse, et si les représentants de l'art italien y paraissent plus rarement et en plus petit nombre, c'est sans doute à cause de la difficulté qu'il y aurait à leur trouver des interprètes dignes d'eux. L'école italienne est essentiellement vocale, et malheureusement le chant, sauf de rares exceptions, a toujours été jusqu'ici la partie faible des concerts du Conservatoire.

Nous ne pourrions nous étendre sur ce sujet, sans nous exposer à raconter ce qui est su de tous nos lecteurs. Cependant on ne saura pas mauvais gré, nous l'espérons, de jeter un coup d'œil rapide sur les séances de cette année.

Il y en a déjà six, et plusieurs ont eu un vif intérêt.

Trois symphonies nouvelles ont été essayées : — La première, de M. Mendelshon-Bartholdy, l'un des compositeurs vivants les plus renommés en Allemagne ; — la seconde, de M. Swenck, Allemand aussi, mais qui habite Paris depuis longtemps ; — la troisième, de M. Rousselot. Celui-ci est Français, élève de notre Conservatoire, et même, si nous ne nous trompons, fit partie, pendant plusieurs années, de la Société des Concerts.

M. Rousselot est jeune, et probablement l'ouvrage qu'il a fait entendre était son coup d'essai en ce genre. Du moins l'entendue excessive de quelques parties, l'abondance et peut-être la prolixité de ses développements, semblent nous donner le droit de le supposer. L'art de se borner, la force et le courage nécessaires pour supprimer sans pitié certains détails, et pour aller droit au but, sont presque toujours les fruits précieux et tardifs des années et de l'expérience. Peut-être encore pourra-t-on désirer, dans la symphonie de M. Rousselot, plus de chaleur, plus de verve, et des idées d'une plus grande valeur ; mais, s'il y a quelques défauts, il s'y trouve aussi de belles qualités, une entente remarquable de l'instrumentation, une extrême habileté de contre-pointe. Personne ne sait mieux que lui prendre un sujet, lui donner mille positions, mille formes différentes, le présenter sous mille aspects divers. C'est même parce qu'il abuse quelquefois de ses ressources, et de sa fécondité en ce genre, qu'il tombe dans l'inconvénient que nous signalons tout à l'heure. Son défaut n'est que l'excès d'une qualité. C'est donc, à tout prendre, un heureux défaut,

et tout le monde comprendra qu'il est plus facile de modérer une faculté que l'on a, que de suppléer à une faculté qui nous manque. La symphonie de M. Rousselot est, en résumé, une œuvre consciente et fort estimable, et qui atteste un véritable talent.

A quelques modifications près, on en peut dire autant des ouvrages de MM. Swenck et Mendelshon-Bartholdy. Peut-être y a-t-il chez ces deux compositeurs une démarche plus assurée, une disposition de parties plus régulière. Cela prouve qu'ils n'en étaient pas à leur début, et que M. Rousselot est plus jeune qu'eux. Nous ne doutons pas qu'il ne se console risquement de ce malheur.

Dans une discussion entre deux sœurs, l'une, faute de meilleures raisons, faisait prévaloir son droit de primogéniture, « Je suis l'aînée, dit-elle. — C'est-à-dire la plus vicelle, répond l'autre, je ne t'envie pas cet avantage. »

Parmi les œuvres de musique religieuse exécutées cette année, on a surtout distingué un magnifique motet de Chérubini, et deux fragments d'une messe de J. Haydn. Ces trois morceaux ont paru également admirables par l'élevation de la pensée et la puissance de l'exécution.

Quand un artiste étranger vient à Paris, le plus grand honneur auquel il puisse aspirer c'est d'être admis à figurer aux concerts du Conservatoire. C'est là que Sigismond Thalberg s'est fait entendre pour la première fois. C'est là que, cette année, Camille Sivori est venu établir ses droits à la succession de Paganini, qui était jusqu'à présent restée vacante.

La sixième séance a été remarquable, non par la révélation d'un talent nouveau, mais par l'exhumation d'un chef-d'œuvre oublié, ou peut-être inconnu en France. Madame Viardot, cette jeune cantatrice dont nous avons apprécié, dans notre dernier numéro, en parlant du Théâtre-Italien, le talent si brillant et si varié, a fait entendre un air de Pergolèse, qui est assurément l'une des plus charmantes créations de ce grand homme. Rien de plus piquant, de plus gracieux, de plus élégant, de plus frais, et même de plus neuf que ce morceau. L'auditoire, d'abord surpris, bientôt ému et transporté, l'a salué d'acclamations unanimes, et l'a redemandé tout d'une voix. Madame Viardot s'est prétée à ce désir avec une grâce parfaite, et n'y a rien perdu pour son propre compte. Moins préoccupé cette fois du compositeur, le public a concentré son attention sur la cantatrice, et a compris tout ce qu'il y avait d'esprit, de délicatesse, d'élegance et de charme dans son exécution. Il s'est émerveillé surtout, et à juste titre, de voir ces qualités appliquées à une composition qui date de plus d'un siècle. Pour retrouver avec tant de précision les intentions d'un maître ancien, pour pénétrer tous les secrets d'un style qui a si peu d'analogie avec le style moderne, pour comprendre aussi résolument avec toutes les habitudes et tous les préjugés musicaux d'aujourd'hui, il faut joindre à une intelligence supérieure un tact exquis et une étude peu commune. Soutenu par un compositeur vivant est beau, sans doute ; mais il faut une bien autre puissance pour ressusciter un mort, et l'on ne s'étonnera pas que ce prolige, opéré si victorieusement par madame Viardot, l'ait encore élevée dans l'estime de tous les connaisseurs.

Bes Caisses d'Épargne.

Les Caisses d'Épargne et de Précvoyance ont pour objet de recevoir au fur et à mesure en dépôt les moindres économies des citoyens qui n'ont que leur travail journalier pour vivre, de faire fructifier ces modestes épargnes au moyen des ressources de l'intérêt composé, de les grossir enfin insensiblement jusqu'au moment où elles sont suffisantes pour avoir une destination utile, ou former un placement avantageux.

Le dix-huitième siècle, qui ne connaît, lui, que les tortines, ne pouvait que mettre en avant l'idée d'appliquer les intérêts composés. C'est ce qu'il fit. Mais ce fut seulement en 1810 qu'on vit surgir en Angleterre, pays de calcul et d'application pratique, la première caisse d'épargne véritablement digne de ce nom, une caisse gérée gratuitement et dotée des fonds nécessaires pour garantir ses engagements. Le nombre des caisses d'épargne depuis lors a toujours en augmentant, et il y a quelques années, on en comptait dans le Royaume-Uni environ 500, dépositaires de 600 millions, qui appartiennent à plus de 500,000 personnes. En 1818, une société anonyme, à la tête de laquelle étaient des hommes dont les noms ont été constamment entourés de l'estime et de la reconnaissance publiques, fonda la Caisse de Paris sur des principes qui depuis ont servi de modèle aux autres. Outre le vénérable Laroche-Foucault-Liancourt, il nous sera permis de citer, parmi les fondateurs, deux honorables citoyens dont les noms se retrouvent à côté de toutes les institutions utiles et bienfaisantes, MM. François et Benjamin Delessert.

Malgré l'exemple donné par la Caisse d'Épargne de Paris, on ne complaint en France, à la fin de la Restauration, que treize établissements de ce genre. Depuis cette époque, leur nombre s'accroît dans une progression rapide, et qui indi-

quait suffisamment que les masses commençaient à apprécier les bienfaits de cette institution. En 1856, il existait déjà 226 caisses qui avaient au trésor 95 millions, dont la moitié environ avait été versée par la Caisse de Paris. Au 31 décembre 1859, le solde total des caisses était de 167,474,629 fr. 25 cent.

Les lois des 5 juin 1835 et 51 mars 1837 modifiaient les bases sur lesquelles avaient été primitivement établies les Caisses d'Épargne. Le minimum de la somme à déposer est toujours dépendant de 1 fr., sans fraction de franc. On ne peut verser plus de 500 fr. par semaine, et la somme appartenant à chaque déposant ne peut excéder 5,000 fr. ; les sociétés de secours mutuels sont seules admises à avoir un dépôt de 6,000 fr. La dernière de ces lois réalisa en même temps une grande amélioration en autorisant les Caisses à verser en compte courant leurs fonds au Trésor public, qui leur en paie un intérêt de 4 pour 100. Il opère aussi sans frais le transfert d'une Caisse à l'autre dans toute la France. L'Etat devient ainsi l'administrateur de la fortune publique et privée ; payant un intérêt de 4 p. 100, il est dans la nécessité d'employer les sommes qui, auparavant, restaient inactives dans ses caisses. La Caisse, de son côté, paie aux déposants un intérêt, non plus de 5 p. 100, comme dans le principe, mais seulement de 5 fr. 75 cent pour 100 fr. La différence entre 5 fr. 75 cent et 4 fr. est bonifiée au profit de la Caisse, qui subvient, au moyen des ressources qu'elle en tire, à ses frais d'administration. Cette réduction d'intérêts s'est opérée sans secousses ni perturbation ; car on avait déjà reconnu que les déposants avaient moins en vue un intérêt considérable qu'une accumulation successive de petits capitaux, la facilité de les retirer à volonté et la sûreté du placement.

Il y a trois classes d'individus auxquels les Caisses d'Épargne peuvent surtout être utiles ; les domestiques et autres gens à gages, les ouvriers, les habitants des campagnes.

Les premiers placent généralement mal leurs économies, en des mains peu sûres. Désabusés aujourd'hui par tous les mécomptes et toutes les pertes qu'ils ont subis, ils commencent à se servir des Caisses d'Épargne.

Les ouvriers ont en plus de peine à en prendre le chemin. Les préjugés particuliers à cette classe, les tentations, de fâcheuses habitudes, de mauvaises connaissances, les en ont bien longtemps empêchés. Peu à peu, toutefois, ils sont arrivés à se convaincre que les Caisses d'Épargne sont, suivant l'expression de M. de Cormenin, des écoles de moralité, où le travail, fondé sur l'intérêt personnel, maîtrise les vices et les mauvaises passions des hommes. « Il n'y a pas d'exemple, dit M. B. Delessert, qu'un porteur de livre ait été condamné par les tribunaux. » Le nombre des ouvriers déposants s'accroît dans une rapide progression. Aujourd'hui, ils forment la majorité des déposants nouveaux. Mais il n'en est pas de même dans les départements, pour les habitants des campagnes. Défiant et soupçonneux, ils ne veulent pas qu'on sache qu'ils ont de l'argent, ou bien ils se croiraient perdus s'ils le sortaient de la cassette où ils l'ont enfoui, et où il dort improductif jusqu'à ce qu'ils l'achètent un petit lot de terre. Que de capitaux ces habitudes inintelligentes n'enlèvent-elles pas à la circulation.

En tête de toutes les Caisses d'Épargne du royaume, se place naturellement celle de Paris. Il ne sera sans doute pas sans intérêt d'extraire du rapport présenté par M. B. Delessert quelques détails sur sa situation.

En 1841, la Caisse a reçu à divers titres 40,041,548 fr. 50 c. Elle a remboursé par contre 26,911,458 78 Augmentation des versements sur les remboursements 15,150,079 32 Au 31 décembre 1841, le solde du aux déposants était de 85,485,457 50

En 1841, il y a eu 34,505 déposants nouveaux, dont 18,875 ouvriers, et 7,200 domestiques. La moyenne de chaque versement a été de 141 fr. ; celle de chaque remboursement, de 410 fr. ; celle de chacun des 154,000 livrets existants au 31 décembre 1841, de 619 fr. A cette même époque, les 285 Caisses d'Épargne des départements, non compris celle de Paris, avaient en compte courant à la Caisse des dépôts et consignations, 157,988,602 fr. ; en y joignant ce qui était dû à la Caisse de Paris, nous trouvons un total de 241,661,552 fr. et une augmentation totale de 52,921,601 fr. pour la seule année 1841.

Que de passions domptées, que de mauvais conseils repoussés, que de vertus acquises pour amasser et conserver ces 241 millions ! En prévenant de nombreuses douleurs, ces habitudes d'ordre et d'économie donnent de nouveaux gages à la paix, à la tranquillité publiques ; car il ne faut pas s'y tromper, le pauvre qui commence à avoir une petite propriété cherche dès lors à se garantir, par une économie soutenue, contre les privations de l'indigence, et du moment où il a un petit pécule placé sur l'Etat, non seulement il n'y attache pas moins d'importance que le plus fort capitaliste à ses trésors, mais il cherche sans cesse à le grossir. Si nous en voulions une preuve, il nous suffirait de citer un exemple. A l'occasion du

mariage du duc et de la duchesse d'Orléans, 30.000 fr. furent distribués entre 1.760 livrets, qui furent répartis à Paris entre autant d'enfants. Le nombre de ces livrets est encore aujourd'hui de 1.698, et la somme due aux jeunes déposants est de 456.000 fr. : en quatre ans et demi elle s'est accrue de 9.000 fr.

On voit donc de quel intérêt il peut être pour le pays et pour les individus d'augmenter le nombre des Caisses d'Epargne. Secouer le mouvement qui porte les petits capitaux vers ces utiles établissements, c'est répandre dans la population des éléments de sécurité et de bonheur.

Longchamp.

L'abbaye de Longchamp. — Mort de Philippe le long. — Henri IV et Catherine de Verdun. — Lettre de Saint Vincent de Paul. — Servantes préfées à Boulzane. — Ermites du mont Valérien. — Conversion de mademoiselle Lemaire. — Les Téubrées à Longchamp. — Le musicien Lalande. — Longchamp sous Louis XV. — La Guimard et ses armes partantes. — Équipage de mademoiselle Duthé. — Mademoiselle Cléopâtre. — Anecdote. — M. le comte d'Artois (Charles X.). — Efforts de l'archevêque de Paris contre Longchamp. — Arrestation de mademoiselle Rancourt. — Longchamp de 1780. — Carrosses de porcelaine. — Les prières à Longchamp. — Modes de 1784. — Voitures anglaises. — Mademoiselle Adeline et Deschamps. — Longchamp de 1787. — Paroie de Longchamp, par le marquis de Villette. — Interruption de Longchamp. — Modes de 1795. — Demolition de l'abbaye. — Renaissance de Longchamp. — Semaine sainte de l'an V. — Vol d'un宠 convert. — Longchamp de l'an X. — Verts inédits de Luce de Lancival. Longchamp en 1845. — Conclusion.

En racontant l'histoire des monts de Binebent, Rabelais a écrit celle du genre humain. Dans la foule qui pâtit, rume, ou chevauche à Longchamp, peu de gens se demandent l'origine de cette promenade annuelle. Nous y venons parce que nous pères y sont venus, c'est une des clauses de l'héritage que nous ont légué les générations précédentes, et que nous transmettrons à nos descendants. Les usages, une fois établis, trouvent une raison d'être dans leur existence même ; plus ils durent, plus ils se consolident, et on les observe encore longtemps après en avoir oublié la cause première. Pourquoi ces flots vont-ils à la mer ? parce qu'ils sont poussés par d'autres flots, et que, derrière ceux-ci, d'autres encore suivent la même pente invincible.... Mais qui s'inquiète de la source ?

On a beaucoup disserté sur Longchamp sans approfondir ce sujet si important dans l'histoire des mœurs parisiennes. Chaque écrivain, jugeant plus commode de copier servilement ses prédécesseurs que de recourir aux pièces originales, s'est contenté d'allégations incomplètes, de vagues généralités, de notions acceptées sans examen. Ces maladroits défrichements ont laissé le sol vierge encore, et nos études sur Longchamp seront, nous osons l'espérer, moins imparfaites que celles de nos devanciers.

Au nord du village de Boulogne, entre le bois et la Seine, s'étend une plaine étroite qui doit à sa configuration le nom de Longchamp (*longus campus*), et non pas Longchamps, comme on l'écrit sans égard pour la syntaxe et pour l'étymologie. Ce fut là que dame Isabelle de France bâtit, en 1230, le monastère de l'*Humilité de Notre-Dame*. Elle avait écrit à Hémérie, chancelier de l'Université : « Je vous assurer mon salut par quelque pieuse fondation ; le roi Louis IX, mon frère, m'octroie trente mille livres parisis ; dois-je établir un couvent ou un hôpital ? » Le chancelier opta pour qu'on ouvrit un asile à des moines de l'ordre de Sainte-Claire. La Révolution lui a donné tort : elle eut conservé l'hôpital, elle a démolî le couvent.

L'origine royale de Longchamp lui valut le patronage des souverains. Saint Louis en visita souvent les religieuses. Marguerite et Jeanne de Brabant, Blanche de France, Jeanne de Navarre et douze autres princesses y prirent le voile. Philippe le Long y mourut le 2 janvier 1521, d'une dysenterie compliquée de fièvre quarte. Pendant qu'il agonisait, l'abbé et les moines de Saint-Denis vinrent processionnellement l'assister, apportant comme remèdes un morceau de la Vraie Croix, un saint clou et un bras de saint Simon. L'application de ces pieuses reliques parut soulager le moribond ; mais, suivant la chronique du *continuateur de Nangis*, la maladie était revenue par la faute du roi, il fit son testament et expira.

Longchamp, comme tous les autres monastères, comme toutes les institutions humaines, passa de la grandeur à la décadence, de la ferveur au relâchement, de la régularité au désordre. Saint Louis avait maintenu la stricte observance de la règle ; son petit-fils, Henri IV, y prit une maîtresse, Catherine de Verdun, jeune religieuse de vingt-deux ans, à laquelle il donna le prieuré de Saint-Louis de Vérone, et dont le frère, Nicolas de Verdun, devint premier président du Parlement de Paris. Cet exemple paraît avoir été fatal à la moralité de l'abbaye, à en juger par une lettre que saint Vincent de Paul écrivait, le 25 octobre 1632, au cardinal Mazarin : « Il est certain, disait-il, que, depuis deux cents ans, ce monastère a marché vers la ruine totale de la discipline et de la dépravation des mœurs. Les parlors sont ouverts aux premiers venus, même aux jeunes gens sans parents. Les frères mineurs recevaient aggravent le mal ; les religieuses portent des vêtements immodestes, des montres d'or. Lorsque la guerre les force à se réfugier dans la ville, la plupart se livrent à toute espèce de scandale, en se rendant seules et en secret dans les maisons qu'elles désiraient voir.... »

Nous citons ce curieux passage, non pour dénigrer les nommés de Longchamp, mais pour établir que les relations du couvent avec la capitale étaient fréquentes, et que les Parisiens profitaient par des promenades partielles à la grande promenade périodique. Plusieurs circonstances contribuaient à les en-

traîner vers ces parages. Dès le quinzième siècle, on allait à Longchamp entendre prêcher le carême par les cordeliers nombreux de Longchamp. « En 1429, selon le *Journal de Charles VII*, frère Richard, cordelier, revenu depuis peu de Jérusalem, fit un si beau sermon, qu'après le retour des gens de Paris qui y avait assisté, on vit plus de cent feux à Paris, en lesquels les hommes brûlaient tables, cartes, billes, billards, boules, et les femmes les atours de leur tête, comme *bourreaux, truffes*, pièces de cuir et de baleine, leurs cornes et leurs queues. » En outre, il fallait passer par Longchamp pour monter au Mont-Valérien, habité par des ermites qui, au temps où Mercier rédigait son *Tableau de Paris*, en 1782, attiraient encore, après quatre ou cinq siècles, un *concours étonnant de peuple et de bourgeoisie*. Il y avait *fluxion* sur ce point, et l'autorité ecclésiastique fut souvent obligée d'employer des mesures coercitives. Les évêques de Paris, dit l'abbé Lefèvre, ont toujours veillé à ce qu'un trop grand concours à Longchamp n'en troubât la retraite. La balle du pape Grégoire XIII, sur un jubilé, en avait assiégé l'église pour une des sept stations. Pierre de Gondi, évêque, mit l'église de Saint-Roch à la place de celle de Longchamp ; et lorsque le pape eut appris ces raisons, il l'ouva sa prudence par un bref que j'ai vu, daté du 10 mars 1584. »

Ce fut au commencement du règne de Louis XV que se régularisèrent les excursions qui avaient pour but l'abbaye. Une cantatrice célèbre, mademoiselle La Maure, quitta le théâtre en 1727, à la vive douleur du public, qui regretta toujours ceux qui prennent envers lui l'initiative de l'abandon. Des scrupules religieux avaient déterminé la retraite de mademoiselle La Maure ; mais le chant était sa vie ; elle n'y put renoncer d'une manière absolue, et l'assez de dire les amours d'*Armade* ou d'*Astece*, elle fit retentir de ses notes éclatantes les voûtes de l'église de Longchamp. Les saintes filles se formèrent aux leçons de l'actrice ; leur psalmodie lugubre devint un angélique concert et tout Paris accourut les entendre chanter *Ténèbres* pendant la semaine sainte. L'abbesse, époumée de ce succès, se mit en quête de belles voix, et en demanda aux cheurs de l'Opéra. Les *dryades* du *Triomphe de l'Amour*, les *divinités infernales* de *Persée*, entonnèrent, concurremment avec les vierges du Seigneur, *quare fremuerunt gentes, ou miserere mei, Deus*. Les Parisiens se currurent au spectacle. On assiégâa les portes, où s'amonça dans la nef, on escalada les galeries, on monta sur les chaises, sur les tombes, sur les autels des chapelles. Ce fut, pendant plusieurs années, une effroyable cohue, une avalanche de bruyants visiteurs, l'invasion d'une petite église par une grande ville. Un jour enfin, les curieux, arrivant le mercredi saint aux portes de Longchamp, les trouvèrent fermées par ordre de M. de Beaumont, archevêque de Paris. Le pèlerinage annuel n'en continua pas moins. C'était une inauguration des promenades, une fête publique du printemps, une manifestation joyeuse en l'honneur du soleil et des toilettes d'avril, des nouvelles feuilles et des nouvelles modes, des beaux jours renaissants et des jolies femmes ranimées. C'était, à défaut des cantiques de Longchamp, un hommage rendu à celui qui vivifie la nature après l'hiver.

En recherchant ce qui concerne les premiers Longchamp, nous n'avons exclu que une seule anecdote. Lalande, musicien de la chapelle du roi, voulant aller à Longchamp, se rend chez le loueur de chevaux Monssot, et l'on parle avec selle de velours, housse galonnée, bride et bâton d'or ; il donne 9 fr. d'arhès. En sortant de l'écurie, il rencontre trois de ses collègues, Daigremont, Doublet et Mondoville, qui l'invitent à monter avec eux dans une calèche et à les accompagner à Longchamp. Lalande répond qu'il vient de louer un cheval, mais que s'il peut retrier ses arhès il sera volontiers de la partie. On retourne chez le loueur : « M. Monssot, dit Lalande, montrez-moi donc encore une fois le cheval que j'ai arrêté. — Le voici, Monsieur. — Savez-vous qu'il est bien court, votre cheval, et qu'il y a peu d'espace entre le cou et la queue ? Car enfin, c'est moi qui paie : je prends la première place, voici celle de Daigremont. Doublet se tiendra là ; mais je ne vois pas où diable sera placé Mondoville, et celiu-là compte ! » Le loueur, après avoir écouté attentivement ce calcul, se hâta de restituer les arhès.

De 1750 à 1760 Longchamp atteignit son apogée. C'était alors une solennité : grands seigneurs, diplomates, fonctionnaires publics, financiers et fermiers-généraux y faisaient assaut de luxe et d'élegance. A Naples, à Madrid, le roi lui-même par un sentiment de pieuse vénération, n'aurait pas osé monter en voiture pendant la semaine sainte ; à Paris, au contraire, l'aristocratie préparait longtemps à l'avance les plus somptueux équipages, et les longueurs modestes, ceux qui allaient ordinairement à pied, dérigeaient durant trois jours à leur habitude. Calèches, fiacres, cabriolets, carrosses de rémission, chevaux, chaises à porteur, vinaigrettes, tous les véhicules disponibles étaient mis en réquisition. Des le mercredi saint, une immense cohue encerba les allées des Champs-Elysées et du bois de Boulogne. Les actrices y venaient briser les applaudissements que les vacances de Pâques les empêchaient de chercher sur le théâtre. Les femmes qu'on appelaient alors *les impures*, et qui doivent leur nom actuel au quartier où elles habitent, se montraient resplendissantes de diamants qui les paraissaient sans les éclipser. Les journalistes, les pamphlétaire, les peintres de mœurs, ne manquaient pas au rendez-vous général, et les nombreux documents qu'ils ont recueillis nous mettent à même de tracer, presque année par année, une monographie de Longchamp.

La promenade de mars 1768 fut favorisée par la beauté du temps et de la douceur de la température. « Les princes, les grands du royaume, disent les *ménimères* contemporains, s'y rendirent dans les équipages les plus fastes et les plus magnifiques. » L'héroïne de la fête fut la danseuse Guimard, que Marmonet avait surnommée la *belle damnée*. Elle parut dans un char d'une élégance exquise, sur les panneaux duquel, pour mieux rivaliser avec les grandes dames, elle avait fait peindre des armes partantes. L'écu portait un *marc d'or*, d'où s'élevait une plante parasite, un gui de chêne ; les grâces servaient de supports et les amours de cimier. Ce blason rév-

lait un lucre honteux ; mais, sous ce règne, la licence était trop commune pour qu'il lui fut possible d'être étranglée, et l'on oublia l'imprudence de l'aveu pour ne songer qu'à l'esprit des échelles.

Quelques années plus tard, en avril 1774, nous voyons la chanteuse Duthé succéder à mademoiselle Guimard dans les fonctions de *boutut à la mode*. Cet équipage doré, vernis, traîné par six chevaux fringants, n'appartient point, comme on pourra le croire, à une princesse du sang royal ; il porte tout simplement la Duthé. Le mercredi et le jeudi saint elle excite l'admiration ; on la proclame et elle se croit sans rancune ; mais, le troisième jour un autre équipage, non moins doré, traîné par six chevaux non moins superbes, galope à côté du sien. Quelle était donc celle qui dressait ainsi carrosse contre carrosse, celle qui opposait sa piquante physionomie à la beauté fade et régulière de la Duthé ? Une obscure élève d'Andinet, *dansante en double* à l'Opéra, la demoiselle Cléopâtre, qui devait une subite opulence à la protection du comte d'Aranda.

Un an après, la Duthé faisait l'épreuve de l'inconstance du public. Au moment où son équipage entraînait en file, des groupes menaçants l'assourdiront avec tant de violence, qu'elle fut obligée de rétrograder. Des bruits vagues, calomnieux peut-être, avaient provoqué cette explosion de mécontentement. Le comte d'Artois, marié depuis deux ans à Marie-Thérèse de Savoie, venait souvent *incognito* de Versailles à Paris, à la *bisuit de Savoie*, disait M. de Bièvre, il venait à Paris prendre *du thé* ; et les Parisiens, d'ordinaire peu scrupuleux, avaient pris parti pour la comtesse délaissée.

L'affluence d'actrices et de femmes équivoques faisait de Longchamp un spectacle assez scandaleux pour que l'archevêque de Paris cherchât à en arrêter les progrès, après en avoir entravé la naissance. Il pria le ministre de faire fermer les portes du bois de Boulogne durant la semaine sainte, par respect pour le jubilé de 1776 ; mais ses réclamations avortèrent, et la promenade eut son cours.

La tragédie Bancourt, la *prima donna* du Longchamp de 1777, faillit n'y pas assister. Le 29 mars, resplendissante et fière comme s'elle était june Roxane, elle s'apprêtait à monter en voiture. Vous pensez aller à Longchamp, madame ; vous êtes toute au désir de plaire et de briller ; mais vous avez compté sans vos créanciers. Vous n'avez pas aperçu les recors en embuscade autour de votre hôtel ; les voici, ils vous entourent, ils s'emparent de votre personne, ils vous invitent poliment à coucher au Fort-l'Évêque. Heureusement qu'un homme généreux, mais peu désinétré, en sacrifiant quelques milliers de louis, va vous rendre à l'ovation qui vous attend.

Le Longchamp de 1780 fut des plus brillants, en dépit de la vivacité du froid. La file des voitures allait sans interruption depuis la place Louis XV jusqu'à la porte Maillot, entre deux haies de soldats du guet. Les voitures circulaient plus librement dans le bois, dont la garde avait été confiée à la maréchaussée. On signala comme des merveilles deux carrosses de porcelaine. L'un, occupé par la duchesse de Valentinois, avait pour attelage quatre chevaux gris-pommelle, dont les harnais étaient de soie cramoisi brodée en argent, le second appartenait à une *impure*, mademoiselle Beaupré. Il repart l'année suivante avec un prince du sang, le duc de Chartres pour écourir cavaladour, « ce qui, disent les *mémoires* de Bachaumont, n'augmenta pas pour lui la vénération publique. »

Malgré la présence de Monsieur, du comte et de la comtesse d'Artois, du duc et de la duchesse de Bourbon, le Longchamp de 1781 fut triste. Pendant quelques années, il y eut diminution progressive dans le luxe et le nombre des équipages, quoique les modes eussent atteint un degré d'extravagance qui aurait dû donner de la splendeur à la fête annuelle de la mode. C'était le temps des étoffes, entrailles de petit-maître, soupir étouffé, jambes de nymphe émuée, rentre de puce en fièvre de lait ; les hommes étaient coiffés à l'oiseau royal, au cabriolat, à la Ramponneau, à la grecque, à l'hérisson ; les femmes portaient des gigantesques bonnets à la *Belle-Poule*, à la *Destra*, au *ballon*, à la *Montgolfier*, au *Port-Mahon*, au *compte-rendu*, aux *relevailles de la reine*. Les carrosses massifs avaient été remplacés par des cabriolets importés d'Angleterre, *risks* ou *guricks*, voitures légères, mais d'une si prodigieuse hauteur que le peuple disait, en les voyant passer : « Voilà des gens qui vont allumer les rivières ! » Il parut, au Longchamp de 1786, un *risky* dont la caisse disparaissait dans le branard. Les laquais étaient assis sur le devant, et le cocher, place derrière sur un siège élevé, dirigeait les chevaux par-dessus la tête de ses maîtres. Les beaux remparts et remarqués de cette même année furent les demoiselles Adeline et Deschamps, appartenant toutes deux à la *Comédie-Italienne*. La première avait reçu de M. de Weymecourt, intendant des postes et relais, un présent de mille louis pour son Longchamp. La seconde est nommée par Delille, dans une épître sur le *trice* :

Cette beauté vénale, émule de Deschamps,
Des débris de vingt dues scandalise Longchamps.

Une modification essentielle, introduite au Longchamp de 1787, lui rendit momentanément son éclat primitif. On renonça à suivre la route inégale et sablonneuse de l'abbaye, pour adopter l'allée qui va de la Muette à Madrid. « Depuis longtemps, écrit l'amaliste Bachaumont, on ne se rappelle pas avoir vu tant de monde, tant de voitures aussi belles et aussi bizarres ; les *risks* y brillent surtout. Beaucoup de petits-maîtres, beaucoup de dames avaient fait faire une voiture différente pour chaque jour. Un *risky* plus bizarre et plus galant que les autres a fait pendant ce temps la matière des conversations. Ce *risky* était surmonté d'une *Folie* avec sa marotte ; dedans étaient quatre marionnettes, deux de chaque sexe,

saluant à droite et à gauche sans cesse; tout cela était mené par un ânon joliment harnaché, et un jockey dirigeait l'animal. On lisait sur la voiture : *D'où viens-je? ou vais-je? où suis-je?* On l'a appelé la *parodie de Longchamp*, dont en effet on semblait vouloir faire la critique. Quoi qu'il en soit, ce concours a dû satisfaire le marquis de Villette, qui passe aujourd'hui pour l'auteur.»

La révolution suspendit Longchamp. Comment l'aurait-on solennisé? Tous les chevaux avaient été accaparés pour le service des quatorze armées, et le sang coulait sur la place devant de Louis XV. Si quelques voitures avaient osé s'aventurer dans les Champs-Elysées, elles auraient rencontré chevaux faisant les charrettes chargées de victimes. Longchamp tomba en même temps que la monarchie. Ne pensez pas toutefois que la mode ait complètement perdu son empire. Exilée de Longchamp, elle se réfugia dans les *galeries de bois*. C'était au Palais-Egalité qu'on voyait les redingotes à la *Zutine* en *en périn* rebouté et tacté; les donslettes à la *laponne* en *florencie unie*; les habits à la *républicaine*; les *caraos* à la *Nina*; les robes à la *turque*, à la *persienne*, à la *Psyché*, au *terre de Vénus*. Ou diable la mythologie va-t-elle se nicher?

Cependant l'on abattait sans pitié le vieux monastère; on brisait les nombreux tombeaux de l'église édifiée par sainte Isabelle, et les cendres de la fondatrice, de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, de Jeanne de Navarre, de Jean II, comte de Dreux, étaient dispersées par des mains profanes. Longchamp semblait mort avec la religion qui l'avait enfanté; les vainqueurs de thermidor le ressuscitèrent. Nous sommes en *germinal an V* (avril 1797). La terreur est anéantie, l'échafaud renversé, la *jeunesse dorée* triomphante; Longchamp va renaitre pour les élats des parvenus du Directoire. « Le peuple, dit le *Miroir* du 26 *germinal*, commence à voir que ces opulentes miséries lui sont de la plus grande utilité. On ne peut compter le nombre des couturières, des marchandes de modes, que nos jolies promeneuses ont fait travailler, pour fixer les regards pendant cette fête, qui, en elle-même, ne ressemble à rien. Pendant que les amours s'occupent de leur parure, les forgerons, les charpentiers, les selliers, travaillent sans cesse à confectionner, à équiper les chars et les chevaux qui doivent traîner cette foule élégante et badine. Gloire à Longchamp, aux maîs qui y galopent, aux badauds qui les considèrent! Ils font travailler, ils font vivre le pauvre monde. »

En vertu de ces doctrines, exprimées dans un style qui



exhale un parfum d'ancien régime, les Parisiens se portent à Longchamp, le jour du *ci-devant* mercredi saint. On brave la pluie; on veut reconnaître les lieux; mais il y a encore peu d'élegantes voitures, et l'on ne distingue qu'un seul équipage à quatre chevaux, conduits par des jockeys vêtus à l'anglaise. Le jeudi, les équipages, plus nombreux, vont et reviennent sur deux lignes parallèles. La citoyenne Talién, la citoyenne Récamier, la citoyenne Lange, la citoyenne Mézerai, du théâtre Louvois, la danseuse Laxade, ont les honneurs de la journée. Le vendredi, on compte deux mille voitures. Les héroïnes de la veille reparaissent avec des toilettes différentes. L'événement Franconi a réuni ses musiciens dans une vaste *garde*, qu'escorte une foule d'écuriers, et donne un concert ambulant aux promeneurs, depuis la place Louis XV jusqu'à Bagatelle. Des troupes à pied et à cheval, des agents de police, sont distribués sur toute la route; car le gouvernement est averti qu'une *grande conspiration* se prépare, et qu'on doit protéger de Longchamp pour prendre le *Chemin de la Révolution*. Comme un symbole de l'aristocratie déclinante, se montre à cette fête une calèche de forme antique, lourde et vermoulue, conduite par deux maigres laquais, et péniblement tirée par deux maigres bardelis. A l'entrée des Champs-Elysées s'est formé un groupe d'humoristes, qui arguent le faste des nouveaux enrichis. «Tiens, voici un ex-jacobin. — Celui-ci est un valet qui a dénoncé son maître. — Voilà un comité révolutionnaire: le père, la mère, le fils, tout en était...» Le soir, les *citoyennes*, en costume d'amazone, ou habillées à la grecque et élégantes de diamants, vont au théâtre Feydeau entendre Gant chanter *Enfant chéri des Dames* et *Tair d'Ateste: Au nom des Dieux*. Voilà Longchamp reconstruit!

Diverses particularités signalent la semaine sainte de germinal au VIII (1798). Le *rendredi saint* fut en même temps le *mardi-gras*; on confondit le carême et le carnaval. Il y eut un *bat masqué* le *jeudi saint*, et le lendemain on exécuta le *Stabat*, au grand mécontentement des vieux hébertistes. Les *merveilleux* de l'an VIII figurèrent à Longchamp en habits gros bleu, brodés en soie bleu-de-ciel, à collet triplement *japonné*, avec cravates nouées sur le côté gauche, gilets à la *débâcle*, et demi-chemises de batiste. Les couleurs chamois, soivin et violet, dominaient dans les ajustements des dames. Quelques robes étaient bleu-clair recouvertes de linon. La coiffure en vogue était le fichu-marmotte sur un chapeau de paille.

Le soir du vendredi saint, un jeune homme entre chez le restaurateur Naudet; il commande une *bisque aux écrevisses*, un vol-au-vent, une *suprême*, des biscuits à la crème et une bouteille de Volney. Il mange vite; et, comme pour distraction, met un couvert dans sa poche. Madame Naudet s'en aperçoit, et sans esclandre, elle ajoute sur la carte: «un couvert d'argent, 54 fr. Le *merveilleux*, en payant, se contenta de dire: «Je ne crovais pas que la carte montât si haut.»

En l'an X, Longchamp a repris racine, et inspiré des vers à Luce de Lencival, un des grands poètes de l'Empire :

Céleste qui voudra les plaisirs de Longchamp :
Pour moi, je choisis mieux le sujet de mes chants;
Mon piaceau se refuse à la caricature.
J'abandonne à Callot la grotesque figure
Du dédaigneux Mondor, brillant fils du hasard,
Pompeusement assis au fond du même char
Dont naguère il ouvrait et fermait la portière;
Ce fait, tout rayonnant de son luxe éphémère,
Et qui, pour trois lous, s'estime trop heureux
De louer un coursié qui sera vendu deux;
Et nos Vénus, sortant de l'écumme de l'onde,
Qui prennent le grand ton pour le ton du grand monde,
Et pensent ennobrir leurs vulgaires appas,
En affichant le prix que les paix un Midas,
Ce qui déplate à voir n'est point aimable à peindre,
Et Longchamp me déplate, à parler sans rien feindre.
Tout Paris à Longchamp vole. Qu'y trouve-t-on?
Maint badant à cheval, en laïcre, en phaeton,
Maint pétion voulissant mainte injure grossière,
Beaucoup de bruit, d'ennui, de rhume et de poussière.

Tel est encore Longchamp de nos jours; car depuis l'an VIII, il n'a plus été interrompu, même lorsque les chevaux des Cosaques rongeaient les arbres des Champs-Elysées, et que la hache des sapeurs ennemis décimait le bois de Boulogne.

C'est toujours le même programme, exécuté de la même manière; ainsi, cette année, on s'est occupé de Longchamp plusieurs mois à l'avance. La *aison noble* ou financière a fait renouveler ses équipages. Les *tions* ont demandé des *tilbours* et des *works* à Desouches-Tonchard, des habits à Hinmann, des cannes à Verdière. Les élégantes se sont pourvues des capotes d'Alexandrine, des chapeaux de Lemomier-Peyvey, surmontés des plumes de Zacharie. Et que d'étoffes nouvellement inventées par nos industriels l'*échelle orientale*, *droguet catalan*, *pékin en caméaux*, *lampas burgrave*, *étole polaire*, *caméléon fleuri*, etc. Tout cela a été préparé sous l'influence d'un printemps hâtif, et le retour inattendu du froid a déçu bien des espérances, retenu bien des promeneurs au coin du feu, bien des voitures sous la remise; néanmoins, quoique les Champs-Elysées fussent déserts le mercredi, jour de pluie et de giboulées, on y a vu, malgré l'incertitude du temps, un public de choix le jeudi, et une très-grande affluence le vendredi. M. Gabriel Delessert avait, suivant l'usage, publié une ordonnance pour prévenir tous accidents et désordres pendant les promenades de Longchamp, avec défense de rompre la file, de conduire des voitures dans les contre-allées, de monter sur les arbres et sur les candélabres destinés à l'éclairage public. Ces mesures n'ont pas été inutiles le dernier jour, car la foule est revenue avec le soleil; deux lignes de voitures s'étendaient de la place de la Concorde à la porte Maillot; c'était le mardi-gras, moins les masques. Au milieu de la chaussée, circulaient les équipages armoriés, les calèches de la Chassée-d'Antin, et celles de quelques actrices assez jolies pour avoir voiture avec deux mille francs d'appointements. A Pentour, des *sportsmen*, en habit *fumée de Londres*, caracolaien sur leurs nouvelles montures; des commis s'évertuaient à modérer le langage de

25. — Le Moulin. — La famille de Ponce-Pilate.

Mille terres, mille soupçons s'élevaient dans le cœur des fugitifs, qui n'osaient encore se les communiquer. Ils allaient

toujours peut-être, on verra les modes nouvelles s'espandre dans ces trois jours consacrés. Comment voudrez-vous que cet usage prie? Il est devenu en quelque sorte une des fonctions de notre organisme. Il est protégé par la coquetterie des femmes, l'orgueil des riches, l'intérêt des commerçants. Qui pourrait ébranler un édifice assis sur les bases aussi éternelles?

La Vengeance des Trépassés.

NOUVELLE.

(Suite. — Voir p. 73 et 89.)



sans parler, respirant à peine, leurs cour à tour à l'espérance d'être sauvés et à la crainte d'être trahis. Tout à coup on leur barre le chemin; dans la nuit, une figure humaine est debout devant eux, une main se pose sur l'épaule de don Christova

qui marchait le premier, et une douce voix comme leur dit : *C'est moi*. Trop tard ! don Christoval avait déjà frappé. La pauvre Rachel ne jeta pas un cri ; mais elle ajouta aussitôt : « Je suis morte ! vous avez tué votre libétrice. » En même temps l'abîme ténébreux dans lequel ils étaient plongés tous trois s'ouvrit comme par enchantement et laissa apercevoir l'immensité du ciel brillant d'étoiles. Rachel, par un dernier effort, poussa en avant ses protégés, et lorsque, après avoir fait un pas, ils se retournèrent vers elle, la porte s'était remise à sa place, le rocher était refermé, tout était silencieux et immobile.

Leur premier mouvement fut de tomber à genoux pour remercier Dieu. Ils se trouvaient dans une prairie couverte d'une herbe haute et touffue ; derrière eux s'élèvait un énorme massif de roches sur lesquelles avaient crû et là des chênes et des pins, dont les spectres noirs et maléfiques se dessinaient sur le ciel doucement éclairé d'une lueur crepusculaire. La sinistre maison devait être située derrière ces roches, car on ne la découvrait nulle part, en sorte que rien ne soulignait la pureté de ce paysage. Au sortir d'une atmosphère chargée de vapeurs de sang, Léonor et Christoval respiraient avec délices, et cet air embaumé leur rendait les forces dont ils avaient tant besoin.

Don Christoval cherchait la meilleure direction à suivre, quand leur oreille fut frappée d'un bruit lointain et régulier. Ils reconurent le tic-tac d'un moulin ; ils se dirigèrent de ce côté, en marchant avec toute la vitesse possible dans cette grande heure où leur eût été facile de se cacher, même en plein jour. Le bruit devenait plus distinct ; il semblait que ce fût une voix amie qui les appelaient. Au bout d'un quart d'heure, ils distinguèrent la maisonnette du meunier. Mais un obstacle imprévu les arrêta court : ce fut le ruisseau qui faisait tourner le moulin. Heureusement ils crurent distinguer quelqu'un près de la maison. Don Christoval, d'une voix forte dont il tâchait pourtant de caler et de ménager la portée, cria : *Au secours !* et aussitôt un homme accourut vers eux. Quand il fut sur le bord du ruisseau, Léonor ne put se tenir de lui crier : *ton ruisseau-sauvez-nous !* l'homme ne répondit qu'un mot *attendez !* et il disparut. Au bout de cinq minutes il revint avec une planche sur laquelle il jeta sur le ruisseau, et les amants se crurent sauvés qu'il touchait l'autre rive.

Le meunier n'attendit pas leurs questions : « Vous venez de là-bas ? — Hélas ! oui. — Par quel miracle vous êtes-vous échappés ? — Nous avons été délivrés par un ange qui a été bien mal payé de ce bienfait. Mais vous savez donc... — Je sais tout. Vous n'êtes pas les premiers qui se sauvent ici. Oui, la Rachel est un ange parmi les démons. Aussi je commence à leur devenir suspect ; mais n'importe, venez ; nous trouverons moyen de vous cacher comme ceux d'il y a un mois. »

Ils touchaient au seuil de la porte, lorsqu'on vit soudain des lanternes courir le long de l'eau, dans la prairie. Elles descendaient vers le moulin, et l'air retentissait de ces cris : *Juan ! Juanito ! Juan ! Juan !* « Les voici, dit le meunier ; ils veulent passer. Carmen, dit-il à la meunière qui était sortie au-devant d'eux, Carmen, cache ces étrangers. » En même temps, il tourna les talons ; et, comme l'on continuait à crier : *Juan ! Juanito !* il se mit à répondre de toutes ses forces : « Oui, maître, oui ! me voilà ! me voilà !

Il se servit bientôt ici, dit le meunier ; vite, vite, fourrez vous dans le bluteau. La !... bon !... Entassez-vous tant que vous pourrez dans la farine. C'est cela ! et ne bougez. » La bonne Carmen ayant laissé retomber le couvercle de toile et fait un signe de croix sur le bluteau, alla s'asseoir près du berceau de son enfant, et se mit à le bercer en chantant une vieille romance sur le Cid.

Bientôt la porte s'ouvrit avec impétuosité, et trois hommes se précipitèrent dans la chambre. Juan les suivait. Sans dire une parole, ils coururent au lit, le visiterent par-dessous avec leurs lanternes ; ils leverent même les couvertures. Ensuite ils ouvrirent l'armoire ; en un mot, ils fouillèrent dans tous les coins et recoins dont ils purent s'aviser, mais, par bonheur, ils ne s'avisèrent pas du bluteau. Enfin l'un d'eux rompit le silence, et ce fut pour s'écrier avec des jurements horribles : « Malheur à eux, si nous les rattrapons, les traîtres, les séclâtres, qui ont volé nos bons maîtres ! ils le paieront cher ! Et toi, Juan, si l'on découvrait que tu aies favorisé leur fuite, que tu es leur complice, ton affaire serait bientôt faite, ainsi qu'à ta femme et à ton marmot !

— Vous me faites tort, mes braves camarades, répondit le meunier. J'atteste le ciel que je voudrais avoir ces coquins en ma seule puissance, les tenir là, à ma discréption, et je vous montrerais bientôt quel homme je suis ! Mais je puis vous garantir qu'ils n'ont pas pris de ce côté ; où, s'ils y sont venus, le ruisseau les aura fait rebrousser chemin, et je n'en ai point vu. Probablement ils se seront jetés sur la route de Jaen. En tout cas, ils ne peuvent manquer d'être rejoignus, puisque vous me dites que toute la maison est à leurs trousses. Mais vous n'avez plus rien à faire ce soir ; vous deviez être fatigués ; ne vous dérangez pas vous rafraîchir !

— Volontiers, ami Juan, répondit un autre qu'à sa voix, don Christoval reconnaît pour le portier qui les avait d'abord repoussés ; mais nous avons déjà soupé, il nous faut peu de chose.

— Un bon beignet de pâte, à l'huile, arrosé d'une autre de vin vieux, dit Carmen. Nous avons de l'huile admirable ; et quant au vin, vous n'en direz des nouvelles. »

Les quatre hommes s'assirent autour de la table. Carmen prit un plat creux, s'approcha du bluteau, leva le couvercle, et puissa de la farine pour faire son beignet, affectant de rester longuement devant le bluteau ouvert. Cependant un des bandits qui n'avait pas encore parlé : « Que j'aurais du plaisir, dit-il, à planter mon poignard au cœur de ces misérables, comme cela... » En achetant ces mots, il enfouit son poignard au milieu de la table avec rage. L'arme se tint debout en tremblant ; la lame avait pénétré dans le bois à six lignes au moins de profondeur.

— Carmen, dit le meunier, arrête le moulin. Il est une heure

passée ; c'est aujourd'hui dimanche... et apportez-nous l'ouvre. » Le souper commença et la conversation continua de plus en plus animée et enjouée de mille plaisanteries atroces ou indiscrètes. Le meunier faisait le bon compagnon, enjolissant sur ses convives, et avait soin de les faire boire largement, en s'épargnant lui-même sans qu'il y parût. Enfin, il jouta si bien son jeu, qu'ils sortirent du moulin plus assurés que jamais du dévouement du meunier et complètement ivres, à ce point, qu'en repassant le ruisseau, l'un de ces hommes gens y tomba, et y fut resté, s'il se fut trouvé en la seule compagnie de l'honnête Juan.

Léonor et Christoval furent tirés de leur asile, tellement enfarinés de la tête aux pieds, que leur visage et leurs mains ressemblaient à ceux d'une statue de marbre blanc. En les voyant dans cet état, le meunier et sa femme firent de grands éclats de rire, auxquels eux-mêmes prirent des très-volontiers. « Vous voilà hors du plus grand peril, dit Juan ; mais ce n'est pas tout : il faut trouver moyen de gagner la ville voisine sans être découverts, car nous sommes toujours sur le domaine de vos ennemis. Or, ils sont puissants et vigilants ! et, s'ils vous surprennent, il n'est point de violence qu'ils ne se permettent pour s'assurer de vous et vous empêcher de découvrir leurs crimes à la justice. Le point du jour approche ; voici ce qu'il faut faire : vous allez prendre un de mes habits, et cette jeune dame fera à ma femme l'honneur de revêtir un des siens. Nous partirons avec ma voiture. Vous savez conduire une voiture ? Vous conduirez donc la mienne à pied, et madame et moi serons assis sur les sacs : elle pourra même faire semblant de dormir, cela fera que, si l'on nous rencontre, l'on aura moins de peine à nous passer pour mon garçon de pays. »

— Rien n'est mieux arrangé, reprit don Christoval ; dites-moi seulement comment il se peut faire qu'un si honnête homme que vous soit au service d'une troupe d'assassins. — Je vous conterai tout cela en route, dit le meunier. Nous n'avons pas de temps à perdre. »

Les travestissements finis et la voiture préparée, l'on partit. L'aurore n'était pas encore levée, mais une ligne rouge, qui enflammait l'horizon du côté de l'orient annonçait son approche. Au fond de la voûte céleste les étoiles avaient disparu sous un voile grisâtre ; et, à l'extremité opposée, la lune brillait encore, pâle et légère, dans un ciel bleu. L'air était frais et calme ; les oiseaux se taisaient, endormis dans les vieux oliviers qui bordaient la route, et le silence universel attestait que la nature n'était pas encore réveillée. On sait que, par l'effet d'un de ces mystères dont notre vie est tissée, cette heure matinale verse au cœur de l'homme l'espérance et la confiance, comme la venue des ténèbres y jette le découragement et la terreur. Nos voyageurs, dans cette heureuse disposition qui inspire le retour de la clarté, sortirent du moulin, Christoval, en équipage de garçon meunier, ou foulâ à la main, Léonor en habit de paysanne. Ils embrassèrent la bonne Carmen, qui pleurait et ne pouvait s'empêcher d'avoir peur, et l'on se sépara pour ne jamais se revoir, selon toutes les apparences. Ainsi va la vie !

Tous trois étaient montés sur la voiture. Juan et Léonor assis côte à côte et don Christoval sur le devant, comme celui qui conduisait les chevaux, le meunier prit la parole en ces termes : « Regardez entre les arbres : voyez-vous là bas la maison isolée enveloppée d'une petite végétation blanche ? Tenez, voilà le premier rayon du soleil qui l'éclaire. C'est là que vous devriez être à cette heure, étendus sans mouvement et sans une goutte de sang dans les veines, au lieu de rouler tranquillement comme nous faisons, sur une bonne route bien sablée. Il est certain que Dieu a opéré miraculusement en votre faveur. »

Il y a trois ans que cette famille vint s'établir dans le pays.

Nul ne les connaît, et personne, aujourd'hui même, ne pourra vous dire d'où ils sortaient. Ils achetèrent cette maison avec ses dépendances, qui sont très-vastes. C'était un vieux manoir inhabité depuis des siècles : on le disait hanté par des apparitions ; ainsi vous voyez que ce n'est pas d'hier que c'est un lieu redoutable. Ils firent réparer l'habitation. On y travailla longtemps ; et je me souviens, moi, d'y avoir mené du sable et des pierres. Dans ce temps-là, je n'étais pas encore marié et je n'avais pas loué leur moulin. Je ne pensais qu'à me faire soldat ; c'était bien loin de songer à devenir meunier ! Pour en revenir à eux, ils se sont mis à vivre très-mystérieusement, et ont toujours continué depuis. Ils se donnent pour Moresques, mais la vérité est que ce sont des Hébreux, ou, si vous l'aimez mieux, des juifs. Ils sont très-riches, et on les croit profondément versés dans les secrets de la cabale. Mais ce n'est pas là le plus extraordinaire de leur histoire ; le voici : ils sont tous venus au monde avec une main lèpreuse, la main droite ; aussi vous avez dû remarquer qu'ils portent tous un gant à cette main, et ne la découvrent jamais. Cette lepre reste immobile et ne se répand pas sur le reste du corps ayant un certain âge, qui est trente ans pour les femmes, et quarante ans pour les hommes. Alors cette horrible maladie se met en mouvement ; elle commence par les jambes, et monte lentement, lentement, jusqu'à ce qu'elle envahisse le corps tout entier ; et, au fur et à mesure qu'elle gagne du terrain, elle tue les endroits par où elle a passé, de manière qu'il y a dans le même individu une moitié morte et une moitié vivante. Quand le mal s'est emparé de la tête, c'est fini ! mais il faut beaucoup de temps pour arriver là.

« Il est impossible de guérir ce mal, et vous croirez sans peine que les hommes n'y peuvent rien, quand vous saurez que c'est un châtiment de Dieu sur toute une race. Ces gens descendront, à ce qu'on dit, de Ponce-Pilate, qui signa l'arrêt de mort de notre Sauveur, et ils doivent porter jusqu'à la consommation des siècles le signe et la peine du crime de leur ancêtre. »

« Mais, s'ils ne peuvent vaincre cette lepre hideuse, ils ont du moins trouvé moyen de la combattre et de retarder ses progrès : c'est en prenant des bains tièdes dans du sang de cheval. »

« La situation de leur demeure, au milieu de cette immense plaine déserte, au sortir d'un défilé de la montagne Noire, les

sert admirablement. Quelque voyageur égaré ou attardé vient de temps à autre leur demander asile, et ces infortunes voyageurs disparaissent sans laisser aucune trace de leur passage. Ils ont chez eux une demi-douzaine de domestiques, ou plutôt d'assassins à leur solde, qui, en un clin d'œil, et à l'aide de certaines machines, vous expédient un homme dans l'autre monde. Après quoi, le vieux père, qui est le plus avancé dans sa maladie, prend son bain, et l'on assure que les trois autres membres de la famille se plongent successivement dans cette cuve sanguinante. »

« Je crois à Christoval interrompit le récit du meunier : « Je ne crois jamais, dit-il, que deux créatures aussi charmantes que le son Amine et Rachel participent à ce bain atroce, ni au ménage qui a servi à le préparer. »

— Je ne sais ce qui est d'Amine ; quant à Rachel, vous avez raison. Comme elle est la plus jeune, il n'y a pas longtemps qu'elle est instruite des sombres mystères de la maison paternelle, et elle ne demanderait pas mieux que de s'enfuir ; mais comment avec le secours de qui ? et où se réfugier ? — Mais, demanda Léonor, comment avez-vous su tous ces détails ?

— Par deux domestiques qui se sont échappés de cet affreux repaire, il y a un mois ; et qui se sont sauvés, comme vous, dans mon moulin, jusque-là je ne me doutais pas de la moindre chose. Ce moulin appartient à la famille de Ponce-Pilate ; ils me la lèvent honnêtement et j'y gagne beaucoup d'argent. Mais il n'est argent ni intérêt qui tiennent ! je ne puis souffrir en silence qu'un égorgé ainsi mon prochain à deux pas de moi, surtout étant, comme je suis, d'une famille de vieux chrétiens ! Mais vous nous arriviez à Huéscar sans avoir, grâce à Dieu, fait de mauvaise rencontre. Béni que vous seriez en sûreté, j'irai avertir la justice. »

— Hélas, dit Léonor, dans votre déposition, n'oubliez pas de justifier la pauvre Rachel ! c'est à elle que nous devons la vie, et probablement elle nous eût accompagnés, sans la cruelle méprise qui, peut-être, à l'heure qu'il est, lui a ravi l'existence. Que sera-t-elle devenue, sans secours, dans ce couloir voûté ? Aura-t-elle pu en sortir ? Quel traitement aura-t-elle reçu du reste de sa famille ? Je vous avoue que ces pensées me tourmentent beaucoup ! »

§ 4. — La Bohémienne.

Sur ces entrefaites, la voiture était entrée dans les rues d'Huéscar. Ils allèrent descendre à l'enseigne du Saint-Sacrement, dont l'hôte était un ancien ami du meunier. Il se trouvait justement dans cette auberge des marchands qui retournaient à Muretie après avoir terminé leurs affaires à Huéscar ; ils consentirent à prendre dans leur compagnie don Christoval et Léonor, qui passait pour sa femme. Ceux-ci quittèrent pas le brave Juan sans mille protestations d'amitié et sans l'avoir forcé d'accepter une généreuse récompense.

De Muretie, il leur fut aisé de gagner Alicante, où, trouvant encore une occasion toute prête, ils s'embarquèrent pour Barcelone. Léonor regrettait les chevriers de la montagne Noire ; mais don Christoval lui fit comprendre qu'il n'y avait de sûreté pour eux en aucun endroit de l'Espagne, à cause du grand crédit de l'archevêque, qui, tôt ou tard, finirait par les détruire dans la retraite la plus cachée. Léonor se rendit à ces raisons.

Leur dessin était de se retirer quelque part en France, et d'y attendre que la mort du prélat ou son indulgence, sur laquelle, à vrai dire, ils ne comptait guère, leur permit de rentrer en Espagne.

Ils descendirent à Barcelone, et résolurent de continuer leur route par terre, parce que la navigation fatiguait trop Léonor. Ils étaient trop loin pour risquer beaucoup d'être poursuivis, outre qu'ils étaient toujours déguisés ; et une fois au delà des Pyrénées, ils n'avaient plus rien à craindre.

Aucun incident remarquable ne troubla leur voyage jusqu'à Ljilia, petit village situé à l'entrée de la montagne. Ils y arrivèrent avec la nuit. L'unique auberge de l'endroit était un cabaret d'apparence assez chétive, mais, comme il n'y avait pas à choisir, ils allèrent y descendre.

On remisa leur chaise, ensuite ils demandèrent une chambre ; on leur dit qu'il n'y en avait point de disponible pour l'heure, mais que sûrement ils en auraient une pour souper. En attendant, ils devaient se contenter d'une espèce de salle commune, où étaient entassés bon nombre de bouteurs, qui faisaient grand bruit, car la méchante fortune de nos voyageurs voulut que ce fut précisément la fête de l'endroit. Ils se soumirent et prirent place dans un coin. Peu à peu, cependant, les pratiques du cabaret se retirèrent pour aller danser ou venir danser dans une grande voisine, et les nouveaux venus purent souper plus tranquillement qu'ils ne l'avaient espéré. Ce souper fut meilleur aussi qu'on n'aurait dû s'y attendre : il se composait de gibier, de pâtisseries et de fruits, le tout relevé par un très-bon vin. Avant la fin du repas, Léonor et don Christoval étaient demeurés tout à fait seuls ; cependant la prudence ne leur permit pas de s'entretenir de leurs affaires, de peur d'être espionnés et entendus à travers une simple cloison de planches mince comme du papier. Ils canserent de choses indifférentes, et bien leur en prit. Après le dessert, don Christoval sortit pour faire préparer enfin leur chambre, y transporter leur bagage et s'occuper avec l'hôte d'autres détails touchant le départ du lendemain et la route à suivre. Léonor, pensive, accoudée sur la table, la tête appuyée sur sa main, prêtait l'oreille au bruit de la danse lointaine, et son regard se perdait dans la partie obscure et profonde de cette salle déserte. Tout à coup en face d'elle, dans l'angle opposé, il lui sembla distinguer une forme humaine qui se mouvait et grandissait dans l'ombre. La lampe de cuivre qui brûlait devant elle, suspendue à une crémaillère en bois, lui donnait sur le visage, et la vivacité de la lumière formait une sorte de rempart devant ses yeux éblouis. Léonor ne put se détourner d'un sentiment de surprise et même de frayeur. La personne inconnue s'approcha lentement jusqu'au bord de la table qui la séparait de Léonor. C'était une grande femme maigre avec

de beaux traits réguliers, un teint cuivré et des yeux noirs brillants comme deux flammes sombres. Elle était coiffée d'une espèce de turban rouge, vêtue d'une longue robe grise qui s'en allait en guenilles, et paraissait avoir quarante ans ou un peu plus. Il était facile de reconnaître une Egyptienne ou Bohémienne. « Madame, dit-elle en bon espagnol, n'avez pas peur de moi ; je m'étais endormie là, sur une natte : la faim m'a réveillée tout à l'heure ; voulez-vous me donner à manger ? — Tres-volontiers ; tout ce qui est là est à votre service. Prenez une chaise, ma pauvre femme, et buvez et mangez. » L'Egyptienne ne se fit pas répéter ; elle s'assit en face de Léonor, qui la considérait avec compassion, et se mit à souper silencieusement, en personne affamée. Quand elle fut rassasie : « Que le ciel, ma bonne dame, vous récompensez de votre charité, dit-elle d'une voix grave et émouue ; je n'ai pas d'autre moyen de reconnaître le bien que vous m'avez fait ; cependant, si vous le désirez, je vous dirai votre bonne aventure. C'est un art dans lequel je passe pour habile. — Oh ! que vous me feriez plaisir ! dit Léonor. »

L'Egyptienne, sans répondre, remplit un verre d'eau ; puis, tirant de sa poche une petite boîte oblongue dans laquelle étaient renfermées des plantes et des graines desséchées, elle y chercha une feuille de laurier, une feuille de romarin et un grain de genièvre, qu'elle placa dans une cuiller d'argent soigneusement essuyée au-dessus de la flamme de la lampe. Tandis que ces substances se crémaient avec un faible pétilllement et une odeur aromatique, l'Egyptienne marmonnait des paroles rapides dans une langue inconnue. Sans s'interrompre, elle versa les cendres dans le verre d'eau ; et comme elles flottaient légèrement à la surface, elle prit Léonor de souffler trois fois dessus pour les submerger. Enfin, elle sortit de sa poche deux autres objets : un morceau de parchemin chargé de caractères et de figures cabalistiques qu'elle glissa sous le verre ; plus, un petit volume également écrit sur parchemin, qu'elle ouvrit à un endroit marqué, et posa ainsi ouvert au-dessus de l'eau, comme un tort. Elle l'y laissa environ une minute, pendant laquelle elle continuait toujours ses prières et ses évocations. Enfin elle remit le livre dans sa poche, et dit : « Tout est prêt. »

Elle s'agenouilla alors. Le verre était au niveau de ses yeux ; elle y regarda, et traduisit ce qu'elle voyait dans l'eau. « Vous avez été religieuse, au moins avez-vous porté l'habit de la novice. — Vous vous êtes enfuie de votre couvent, — la nuit, — avec un cavalier. — Vous avez traversé un bois, — ensuîte une plaine ; — on vous reçoit dans une vaste maison ; — vous avez échappé à un grand peril... — Attendez ! interrompt Léonor : — ne pouvez-vous me donner des nouvelles de notre libérité ? — Je ne puis vous parler que de vous seule ; je ne vois que vous. Au sortir d'ici, vous voyagerez encore longtemps.... » La Bohémienne resta quelques minutes sans parler, comme absorbée dans une contemplation plus attentive, puis elle reprit d'une voix attendrie : « Ah ! ma fille ! vous avez déjà supporté bien des peines ; mais ce n'est rien, au prix de celles qui vous attendent ! — Quelles sont ces peines ? — Je n'ai pas le courage de vous en faire le détail. Armez-vous de force et de patience ! — N'est-il aucun moyen de prévenir mon sort ? — Aucun ! Tout ce que je puis vous dire (et encore cela ne vous servira de rien) c'est que vous devez prendre garde au rosair, et que vous mourrez au milieu de l'eau, par le feu. — Au milieu de l'eau, par le feu ! répeta Léonor épouvantée de ces sinistres paroles. Grand Dieu ! n'est-il donc sur la terre aucun refuge pour moi ? Oh ! cherchez, indiquez-moi un asile où je puisse trouver le repos. » La Bohémienne, cette fois, ne regarda plus dans le verre ; elle mit sa main sur ses yeux, réfléchit profondément, et dit : « Le repos ? vous ne le trouverez qu'en terre sainte ! »

Sur ce mot, elle se leva, et sortit de la chambre.

F. G.

La suite à un prochain numéro. — 24

Sur l'Éloquence de la Chaire

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

L'histoire de la chaire sacrée en France, depuis le commencement de ce siècle, offre trois périodes bien distinctes dont chacune a une physionomie particulière, en grande partie déterminée par les événements.

Nous ne pouvons qu'éfluer ici un sujet si vaste. Nous passerons rapidement sur les deux premières périodes surtout. Notre but sera atteint si nous pouvons en mettre les traits distinctifs et caractéristiques en relief, dans une esquisse impartiale de quelques-unes des figures principales.

Au commencement de ce siècle, la France sortait à peine d'une crise violente et douloureuse. La lutte subsistait toujours, au dehors contre les ennemis de la nationalité, au dedans entre les anciennes traditions vivantes encore et les idées issues de la Révolution. Alors il se présente un homme singulièrement propre à défendre et à guérir la France dans cette situation difficile. Quoi qu'on ait dit des idées absolues de Napoléon, c'était aussi l'homme des transactions, et il le montra en cette occasion. Pour satisfaire les partisans de l'ordre nouveau, tout en conservant la puissance royale, il en abolit le titre et consacra l'égalité civile. Il rouvrit ensuite les églises pour attirer à lui les hommes du passé ; car, en rétablissant le culte, Napoléon semble avoir été guidé plutôt par ses vues de domination que par une conviction religieuse bien profonde. Le traité conclu avec le Saint-Siège en est une preuve éclatante : au lieu de creuser les idées, on s'appliqua plus particulièrement à polir les formes. Dans la crainte sans doute d'effrayer ceux que l'on voulait attirer dans le giron de l'Église, par la

rigidité d'une morale trop austère, on prêcha presque exclusivement sur le dogme. Au reste, cette méthode ne laissait pas qu'être logique ; il était assez naturel, ayant de déduire les conséquences pratiques, de chercher à pénétrer les esprits de la doctrine qui leur sera de base.

Il y eut sous l'Empire plusieurs précurseurs qui jouirent d'une grande réputation, et qui la méritèrent à bien des titres. Ne pouvant les citer tous, nous nous bornerons à parler de M. de Boulogne et Frayssinous, qui nous semblent les plus remarquables. Ils résument en quelque sorte l'illustration de la chaire pendant cette période à laquelle ils ont survécu, mais dans laquelle permettent de les classer le temps de leur plus grande vogue et surtout le genre de leur talent.

M. de Boulogne avait déjà acquis quelque gloire avant la Révolution. Né de parents pauvres, il avait étudié un peu tard ; mais ses dispositions naturelles, jointes à beaucoup d'ardeur pour l'étude, suppléèrent à l'éducation première qui lui manquait. Ordonné prêtre, il vint à Paris pour tenter la fortune de la chaire. Il y vécut longtemps solitaire obscur. Il trouva enfin des protecteurs puissants, fut présenté au roi, et prêcha devant lui en 1807. M. de Boulogne avait alors quarante ans.

Pour bien juger la longue carrière de M. de Boulogne, tour à tour pamphlétaire et journaliste, mais précurseur avant tout, il faut se faire une idée nette de son caractère, sous peine de trouver en lui des contradictions inexplicables. Avec une conscience droite, des intentions pures et un grand amour pour le bien, il était dans sa conduite plein d'hésitation ; souvent même il paraissait agir par honte. Cela provenait de cette imagination vive et mobile qui était le fond de son talent. Il était de ces hommes sur qui l'impression du moment est toute-puissante ; aussi l'action des événements est-elle plus visible chez lui que chez tout autre. Avant de se montrer l'adversaire ardent de toute concession libérale et de tout progrès en politique, il avait partagé, du moins jusqu'à un certain point, les idées qui avaient cours à la fin du dix-huitième siècle. On lit en effet dans un de ses discours imprimés de cette époque : « Le peuple seul a des droits, les rois n'ont que des devoirs. » Ces paroles sont curieuses dans la bouche de celui qui a prêché plus tard le sermon : « La France veut son Dieu ! la France veut son roi ! » Mais il faut, pour les comprendre, se reporter à un autre temps, et faire la part d'une époque où l'orateur (1) appela à prêcher devant Louis XVI, le matin même de l'ouverture des Etats-Généraux, ayant pris pour texte de son discours ce verset prophétique : *Deposit potentes de sede et exaltavit humiles.*

M. de Boulogne n'aimait pas beaucoup l'Empereur ; on assure même qu'il ne l'appréciait pas dans la liberté de ses entretiens intimes. Cependant il le loua beaucoup dans ses sermons et dans ses mandements. Il fut nommé chanoine de l'Empereur et évêque de Troyes. Mais, après avoir joué quelque temps de la faveur du maître, il encourut aussi sa disgrâce. Voici à quelle occasion. — Nommé en 1809 pour prêcher l'anniversaire du sacre et de la bataille d'Austerlitz, M. de Boulogne fut obligé de soumettre son discours à la censure d'un personnage en crédit. Celui-ci corrigea les passages qui lui semblaient trop hardis, et en retrancha même quelques-uns tout entiers. Le prélat consentit à ces modifications.

La cérémonie eut lieu à Notre-Dame, où l'Empereur se rendit avec son cortège de rois. La fête fut brillante ; mais il arriva que, dans la chaleur du défilé, M. de Boulogne, qui avait apris son discours par cœur, oublia de supprimer les passages notés. Quoiqu'il n'y eût dans ces passages rien de blessant pour personne, Napoléon n'était pas homme à oublier un manque de soumission. Trois ans de cachot et d'exil prouvaient plus tard à l'évêque de Troyes comment Napoléon savait se venger.

Les persécutions essuyées sous l'Empire furent un titre sous la Restauration. M. de Boulogne fut fait pair en 1822. Deux ans après, il mourut à Paris à l'âge de soixante-dix-septans.

M. de Boulogne avait une physionomie spirituelle et douce. Il avait un talent d'orateur incontestable. Sa manière un peu ampoulée et pompeuse le rendait surtout propre à prêcher dans les grandes occasions. On voit que ses sermons sont travaillés avec soin ; mais on y trouve plus de style que de pensées, plus d'images que de sentiments. Ce précurseur, si agréable à entendre, perd beaucoup à être lu, surtout aujourd'hui. En effet, il faisait aux affaires de son temps des allusions dont l'â propos est perdu pour nous. Ce qui a fait son plus grand succès est peut-être ce qui rend aujourd'hui la lecture de ses sermons un peu froide et monotone.

M. Frayssinous était, sous tous les rapports, un homme supérieur à M. de Boulogne. Sa vie a été aussi plus consacrée avec elle-même. Les commentaires en furent cependant obscur et difficiles. En 1801, il n'était encore qu'un simple vicaire dans une commune du diocèse de Rhodes. A la suite d'un petit délit avec son curé, il s'en vint à Paris, qu'il n'aurait peut-être jamais vu sans cela. Il était sans argent ; et, ne connaissant personne dans cette ville où il devait plus tard arriver aux plus grands honneurs, il alla demander un asile à Saint-Sulpice, où il fut accueilli avec plaisir. Les prêtres étaient rares alors, ainsi que le talent, et il n'est pas étonnant que celui de M. Frayssinous parvint bientôt à se faire jour. Il avait été suivi à Paris par M. Rover, son parent, et ils se réunirent tous deux pour faire des conférences dans l'église des Carmes. La nouveauté de l'enseignement et l'éloquence des deux précurseurs firent du bruit, et biutôt la petite église de la rue de Vaugirard ne suffit pas pour contenir la foule. Grâce à ce succès, M. Frayssinous vit s'ouvrir devant lui les portes de l'église Saint-Sulpice, où il établit désormais ses conférences.

Les succès et sa réputation furent croissants de jour en jour. On vint l'entendre une première fois attiré seulement par la curiosité ; on y revenait séduit par les charmes de l'éloquence.

(1) M. l'abbé de Laboissière.

Rien n'était en effet plus attrayant que la manière de M. Frayssinous. Sa figure imposante, la douceur et la pureté de son style, sa grâce touchante et persuasive, son eloquence tout entière, étaient ce qu'il fallait alors pour captiver les auditeurs. Au lieu de jeter de fiers mépris à la raison révolutionnée, il cherchait à la soumettre en démontrant qu'aucune philosophie n'avait, comme le christianisme, résolu les grands problèmes de l'existence et dévoilé le mystère de la destinée, apporté plus de consolation dans la douleur et mis plus d'espérances dans la mort. M. Frayssinous avait dans le talent beaucou d'analogie avec celui de Chateaubriand. Tous les deux procédaient par l'émotion, et s'adressaient au cœur plutôt qu'à l'intelligence.

M. Frayssinous était trop prudent ; il craignait trop de blesser inutilement les auditeurs, pour mèler de la politique à ses conférences. Mais la police impériale était trop ombrageuse pour se contenter de la neutralité. On trouva mauvais que le conférencier ne parlât que de Dieu. On lui en fit des reproches, et il fut obligé d'accorder aussi quelque chose à César, et de parler de *celui que Dieu avait ramené miraculeusement des bords du Nil, et de la main qui avait été suscitée pour relever les autres.*

Malgré ces concessions, les conférences furent suspendues en 1809, pour n'être reprises qu'à la Restauration. Cinq années de silence et de méditations marquèrent encore un talent si remarquable. En 1814, M. Frayssinous remonta dans sa chaire, et continua ses conférences presque sans interruption jusqu'en 1822. Cette époque ferma, pour ainsi dire, sa carrière oratoire, en lui ouvrant celle des honneurs. Il fut sacré évêque d'Hermopolis, et appela à siéger à l'Académie et à la Chambre des Pairs. Bientôt il fut nommé grand-maître de l'Université et ministre des affaires ecclésiastiques. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain brillant de la politique ; nous dirons seulement que l'évêché d'Hermopolis n'a pas fait oublier l'abbé Frayssinous, et que ses conférences de Saint-Sulpice restent son plus beau titre.

Ces conférences ont été recueillies et publiées par leur auteur sous le titre de *Défense du christianisme*. Le plan en est vaste, ingénieusement rempli, et les grâces d'une littérature toujours élégante n'en excluent ni la science théologique ni la profondeur des vues sociales. Aussi lorsque l'on songe que la nomination à l'Académie de l'éloquent évêque a fait écrier dans le temps, on s'étonne moins des récriminations auxquelles a donné lieu celle de son successeur.

Après 1850, M. Frayssinous refusa le serment et renonça à la parie. Dévoué à la branche aînée des Bourbons, qui l'avait comblé de ses biens, il se rendit à Prague en 1855, pour diriger l'éducation du duc de Bordeaux. Il est revenu en France en 1858, et y a vécu dans la retraite jusqu'à sa mort arrivée en 1842.

La prédication catholique qui avait été, sous l'Empire, timide et soumise, se dirigea presque résignée, prit un autre caractère sous la Restauration.

Dans les dernières années de son règne, Napoléon s'était aliéné le clergé en s'immisçant aux affaires ecclésiastiques, et surtout par ses démêlés avec le Saint-Siège. Il tomba. Les prêtres accueillirent les Bourbons avec enthousiasme et fondèrent sur leur retour de grandes espérances qui ne se sont pas toutes réalisées. En effet, la Charte exaltait parmi eux beaucoup de défaillance. Ils croyaient que la religion était la seule base solide de la société, et que la monarchie était le seul gouvernement conciliable avec la religion. Ainsi ils eurent le tort détaillé une sorte de solidarité entre la foi et les formes gouvernementales, si variables de leur nature. Mais on ne s'arrêta point là. Ce que voulait la majorité du clergé qui s'était rallié à cette faction royaliste appelée les *ultra*, ce n'était pas l'absolutisme proprement dit, ce n'était pas non plus l'ancien régime, c'était quelque chose de nouveau. On révait alors une féodalité constitutionnelle.

Partant de la nécessité de l'union de la royauté et de la religion, la prédication devait avoir un caractère expressif et politique. C'est aussi ce qui arriva. Le clergé, en défendant la cause de la royauté, croyait défendre la cause de la religion, et s'habituait à comprendre dans une même réprobation les ennemis de Dieu et ceux du roi. Le trône et l'autel devinrent le thème ordinaire des prédications. Cette alliance entre la politique et le culte fit à la religion beaucoup de tort. Elle va éloigner d'abord tous ceux qui avaient été blessés, soit dans leurs intérêts, soit dans leurs opinions, soit dans leurs sentiments nationaux, par les événements de 1848. Quelques partisans réactionnaires alieneront aussi les hommes positifs, qui, habiles aux affaires, avaient accueilli les institutions nouvelles, mais qui ne croyaient pas qu'il fut possible de ne tenir aucun compte des événements et de l'état où se trouvaient alors les esprits.

Cette situation explique les troubles qui, suivant les lieux se manifestent alors à l'occasion des missions nombreuses qui furent faites, souvent avec très-peu de prudence, pendant la Restauration. Elle explique aussi les justes reproches dont ces missions furent l'objet de la part des organes de la presse. Chaque prédicant était alors un adversaire politique. Les missionnaires prêchent au milieu des passions émues en ayant toute la véhémence. Mais combien de prédicateurs réellement eloquents dont la renommée ne s'est pas même étendue bien loin ? Telle est la destinée des succès oratoires, les plus brillants, les plus dattiers de tous pour l'amour-propre. Ils sont fugitifs comme l'émotion qu'ils produisent. Quelquefois, lorsque l'impression a été bien profonde, il se conserve quelque trace dans le souvenir des auditeurs. Mais après que restent-ils, surtout lorsqu'ils n'ont pas écrit ? un nom qui s'efface de jour en jour.

(1) On sait que la loi du sacre, si victorieusement combattue par M. Royer-Collard et désavouée par une partie du clergé, fut présentée par M. Frayssinous.



(Le dimanche des Rameaux. — Portail latéral de Saint-Eustache.)

Au reste, quand même ils auraient publié leurs sermons et pu exprimer par le style les mouvements passionnés de leur éloquence, est-il bien sûr que cela les aurait sauvés de l'oubli ? nous ne le croyons pas. Comme ils avaient subordonné leur enseignement à un point de vue particulier, lorsque les circonstances ont changé, ils ont dû nécessairement beaucoup perdre de leur importance. C'est pour ce motif que nous n'insisterons pas sur la biographie des prédicateurs sous la Restauration. Nous citerons simplement les MacCarthy, les Guyon, les Fayet, les Ollivier, les Deguerry, et nous pourrions facilement étendre la liste. Mais nous avons hâte d'arriver à la période ouverte par la révolution de juillet. Les événements de 1850 n'apportèrent pas un grand changement dans les relations qui existaient entre l'Eglise et l'Etat. Quelques mots furent remplacés dans la Charte par des mots à peu près équivalents, mais les lois réglementaires du culte ne furent point modifiées: on les exécuta seulement avec plus de rigueur, dans le principe surtout. Néanmoins cette révolution, dynastique pour ses résultats, mais démocratique par ses moyens, jeta dans les esprits une activité et une agitation qui se communiquèrent aussi au clergé.



M. de Boulogne.)

la poésie, mais là s'était arrêtée leur action. Les méditations, les harmonies réverentes et un peu sensuelles de M. Lamartine, ont été l'expression du degré de foi qui régnait alors dans la société. D'un autre côté, la Restauration avait mis en honneur la pratique extérieure du culte: tout serviteur dévoué de la monarchie voulait, par cela même, paraître hon chrétien. Mais la religion ainsi pratiquée s'arrêtait évidemment à l'extériorité, si je puis m'exprimer ainsi, et occupait plus de place dans les habitudes que dans les consciences.

Tout à coup apparut *l'Essai sur l'indifférence*, de M. de Lamennais. Ce livre, qui alors était aussi un événement, fit peut-être autant de bruit qu'en ont fait plus tard les *Paroles d'un Croitant*. Rome n'osa se déclarer d'abord, et le clergé de France se partagea, en attendant la décision, en deux camps ennemis. Il y eut alors une guerre de pamphlets et de brochures.

Nous sommes obligé de reprendre encore ici la marche des idées depuis le commencement du siècle: M. Chateaubriand et M. Frayssinous avaient cherché à calmer les répugnances que le catholicisme inspirait alors; ils avaient voulu en faire aimer



M. Deguerry.)

qui ne sera pas un des épisodes les moins curieux de l'histoire des idées religieuses au dix-neuvième siècle.

L'idée philosophique développée dans *l'Essai* établissait le *sens commun*, c'est-à-dire la manifestation générale de la raison humaine comme la règle de la certitude. Ce n'était rien moins qu'introduire le principe démocratique dans l'ordre des faits intellectuels; et, de conséquence en conséquence, M. de Lamennais et ses disciples devaient nécessairement transporter les mêmes idées sur le terrain de la politique. La révolution de juillet aidant, c'est ce qui arriva bientôt. On sait l'histoire orageuse de l'*Avenir*. Quelque courte que fut la durée de ce journal, son action fut grande sur le jeune clergé. S'il ne fit pas beaucoup de partisans au gouvernement nouveau, il lui rendit du moins un grand service, en ce qu'il habituait les prêtres à voir avec indifférence la chute du trône qui venait de s'écrouler.

Mais l'influence de M. Lamennais s'est perpétuée par l'élite du clergé, dont il s'était entouré pour la rédaction de son journal. Ses disciples ont été dispersés par les foudres du Saint-Siège; ils se sont séparés de lui en reniant l'ensemble de ses doctrines, mais ils n'en ont pas moins conservé, peut-être à leur insu, beaucoup de la manière et aussi quelques-unes des idées de leur ancien maître. Sous la Restauration, le comble de l'audace, pour un prédicateur, était de déclarer que le salut de la religion ne dépendait pas de celui de la légitimité. Depuis 1850, la prédication a souvent cotoyé les opinions radicales et démocratiques, quelquefois même elle s'y est lancée à pleines voiles. Et ce qui prouve que M. de Lamennais est pour beaucoup dans cette tendance nouvelle du clergé, c'est que ce sont ceux qui l'ont approché de plus près qui ont été le plus loin en ce sens.

Aujourd'hui, l'éloquence de la chaire tient plus par la manière générale à l'Empire qu'à la Restauration. A cette dernière époque il y eut trop de reproches directs et de récriminations violentes; mais, à présent, le clergé, loin de se montrer hostile au mouvement, cherche à s'y associer dans certaines limites afin de le diriger.

Il y a une remarque qui n'est pas non plus sans intérêt: c'est que jamais plus qu'aujourd'hui le clergé ne s'était montré satisfait des progrès de l'Eglise. Il se plait à montrer la croix triomphant partout, et de la meilleure foi du monde il exagère ses dernières victoires. On dirait qu'il cherche à attirer ainsi les esprits indécis et toujours prêts à imiter les autres, et les âmes timides qui n'embrassent jamais que le parti de la victoire.

Il nous reste à entrer dans quelques détails biographiques sur les prédicateurs les plus en vogue. Malheureusement, la vie des prédicateurs, comme la vie de tous les hommes d'étude, est rarement feconde en incidents. Nous serons donc forcés d'être courts, et nous parlerons seulement de quatre des prédicateurs qui ont, en ce moment le plus de réputation.

M. Combalot est né en 1794 à Chanteneuy (Isère). On assure qu'il s'était destiné d'abord à la profession d'avocat, et qu'une retraite spirituelle changea tout à coup sa vocation. Quoi qu'il en soit, il fut ordonné prêtre à 25 ans. Il vint à Paris quelque temps après et entra chez les jésuites. Il n'y fut qu'un an, et à peine rentré dans la vie séculière il commença ses prédications. Il parcourut d'abord les départements, et s'il fait tout dire, il ne fut pas celui qui réveilla sur son passage le moins d'irritation.

Depuis ce temps, M. Combalot s'est voué tout entier à la prédication et aux retraites ecclésiastiques. M. Combalot est un véritable orateur: il a toute la force, toute l'impassibilité d'un tribun. Sa parole est animée et brûlante; ses images sont belliqueuses et pleines d'actualité. Il y a, dans sa physionomie bâtie et fortement caractérisée, le cachet d'un être indomptable fermé. La manière de ce prédicateur n'est pas cependant exempte de tout reproche; il est quelquefois incorrect; ses comparaisons sont parfois triviales et ses métaphores heurtées. Un logicien sévère pourrait aussi lui demander plus de suite dans ses raisonnements. Souvent un mot réveille en lui une idée sombre, qu'il saisit au passage, et il semble alors rompre, pour la suivre, le plan qu'il s'était tracé d'abord. On suit l'improvisation dans ses discours, mais, malgré ces défauts, à cause de ces défauts peut-être, M. Com-



(M. Combalot.)

balot domine son auditoire et le renne profondément.

Le talent de M. Lacordaire a beaucoup d'analogie avec celui de M. Coublalot : sa puissance d'entraînement est la même, il a ses qualités brillantes et quelques-unes de ses défauts. Il s'écarte moins de son sujet, ou, pour parler plus juste, il y revient souvent. L'éloquence de M. Lacordaire se compose surtout d'élans enthousiastes qui enlèvent les jeunes imaginations. On n'a pas encore oublié le sermon qu'il prêcha à Notre-Dame le 13 janvier 1841. Comme il avait exalté les gloires de la France ! comme il avait attiré à lui tous ceux qui se sentaient au cœur quelque fierté nationale ! S'il suffisait, pour être un orateur parfait, d'exercer sur son auditoire une influence toute-puissante, M. Lacordaire serait le premier des orateurs : mais, malheureusement, le moment qui suit n'est pas aussi favorable que celui pendant lequel on l'écoute. Ainsi, dans ce sermon dont nous venons de faire mention, et qu'il prêcha avec son froc de dominicain, beaucoup d'auditeurs parfaitement disposés en sa faveur furent frappés de son exagération.

M. Lacordaire était avocat avant d'être prêtre. Il est né à Recéc-sur-Ouse (Côte-d'Or), et peut avoir aujourd'hui 41 ans. Il eut, à ce qu'il dit lui-même, une enfance turbulente, et ses idées, au sortir du collège, n'annonçaient guère un futur prédicateur. Au grand chagrin de sa pieuse mère, il déclara à qui voulait l'entendre, que Dieu était une chimère, et le catholicisme une sottise. Son droit terminé, il vint faire son stage à Paris et travailla chez un avocat. Deux ans après, c'est-



(M. de Ravignan.)

brille, il ne transporte cependant point son auditoire ; on sent comme quelque chose de factice dans la chaleur de son débit et dans la vivacité calculée de son geste.

Où est né M. de Ravignan ? les biographes ne sont pas d'accord sur ce point. Les uns le font naître à Paris, les autres à Bordeaux ou dans les environs. La dernière opinion nous paraît la plus vraisemblable.

En 1816, époque à laquelle il fut nommé conseiller-adjoint, M. de Ravignan pouvait avoir vingt-trois ans. Sept ans après, il entra dans la magistrature et occupa avec distinction pendant dix-huit mois la place de substitut du procureur du roi près le tribunal de la Seine. Il renonça au monde, disposa de sa fortune en faveur de ses héritiers naturels et entra au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il quitta bientôt pour entrer à Montrouge dans la maison des jésuites. On assure que M. de Ravignan fut tonsuré par M. Frayssinous, que l'on venait de sacrer évêque, et qui, prévoyant dès lors sa gloire future, dit en s'adressant à ceux qui l'entouraient : « Voilà celui qui doit me succéder dans l'œuvre des conférences. »

Après avoir passé plusieurs années à étudier les Pères de l'Eglise et à s'instruire dans la science des prédicateurs, M. de Ravignan fut nommé pour prêcher le Carême à Notre-Dame. Ce fut le 12 février 1857 qu'il y ouvrit sa première conférence. Il les a continuées depuis avec un succès dont rien n'annonce le déclin. Prêchant presque toujours sur des matières qui ont rapport au dogme, M. de Ravignan a peu excité la critique des journaux.

M. Cœur n'est pas avocat. Sa vocation semble l'avoir porté d'abord vers le professorat et l'état ecclésiastique. Après avoir achevé ses études qui furent brillantes, il fut quelque temps régent de rhétorique et de philosophie dans un petit séminaire de province. Puis, il vint à Paris en 1827 pour suivre les

cours publiques professés par les hommes célèbres qui ont abandonné depuis les triomphes pacifiques de la Sorbonne et du Collège de France pour une scène plus orageuse. Il y passa deux ans et alla ensuite passer quelque temps dans la solitude de la Chartreuse pour se préparer à recevoir la prêtrise, qui lui fut conférée en juin 1829. Il venait d'atteindre sa vingt-quatrième année.

La réputation de M. Cœur a commencé en province, lors des prédications qu'il fit à Lyon en 1855, et plus tard à Nantes et à Bordeaux. Paris devait appeler à lui un talent déjà si distingué, et la Sorbonne a rendu justice à M. Cœur en le nommant à remplir à la Faculté de Théologie la chaire d'éloquence.

M. Cœur a une figure assez commune, un geste lourd et un timbre de voix un peu voilé. Il manque de ces qualités extérieures qui concourent à faire, un orateur. Mais sa parole est d'une lucidité admirable. On l'entend gré de tous les efforts qu'on n'est pas obligé de faire pour saisir sa pensée. Sa manière est savante et philosophique ; il excelle à exprimer de ces vérités que tout le monde sait, mais que personne n'avait encore exprimées. Son style est abondant et fleuri. — un peu trop fleuri peut-être ; mais c'est là un défaut dont il aurait tort de se corriger tout à fait. Le qui serait de la recherche dans tout autre sens naturel en lui, et il y a tel passage de ses cours et de ses sermons qui rappelle les plus charmantes pages de Bernardin de Saint-Pierre.

M. Cœur n'a pas encore dit son dernier mot comme prédicateur. Mais tout annonce qu'il s'élèvera avant qu'il soit pa-



(M. Lacordaire.)

à-dire en 1824, le jeune athée, subitement converti, était entré au séminaire de Saint-Sulpice. Il ne se proposait rien moins, à cette époque, que d'aller en Amérique convertir les peuplades sauvages, et respirer, loin de cette Europe décrépitive, l'air pur du Nouveau-Monde. M. de Lamennais, dont les ouvrages avaient beaucoup contribué à sa conversion, l'en dissuada, et pour donner carrière à son insatiable activité l'attacha depuis à l'*Avenir*, dont il fut un des principaux rédacteurs.

Le journal tomba. M. Lacordaire accompagna à Rome M. de Lamennais et le quitta brusquement. Il publia bientôt une rétractation, où il déclarait qu'il n'avait jamais adhéré par conviction aux doctrines de M. de Lamennais, qu'il n'avait fait que céder par *lassez-faire* aux sollicitations qui lui étaient faites en s'associant à son œuvre.

C'est à date de cette époque que la réputation de M. Lacordaire, comme orateur, a commencé. Elle grandit en peu de temps. On lui proposa de prêcher le Carême à Notre-Dame en 1853, mais à condition qu'il soumettrait à M. Affre, alors vicaire-général, le plan de ses sermons. On redoutait la foudre et les idées démocratiques du jeune prédicateur. Cependant on ne put si bien faire que ses discours ne portassent l'empreinte du catholicisme libéral et un peu révolutionnaire de l'*Avenir*. Il y était question de souveraineté du peuple et d'idées analogues qui ne devaient pas flatter beaucoup un légitimiste inflexible comme M. de Quelen. Un auteur assure avoir vu l'archevêque s'agiter sur son siège pendant que l'orateur développait devant lui ses théories nationales. Aussi n'est-il pas étonnant que, malgré le succès qu'il avait obtenu dans cette station du Carême, on l'engageât à faire un voyage à Rome. Il en revint l'année suivante et prêcha encore à Notre-Dame ; comme on trouvait que son style et ses idées n'étaient guère aménées, on lui conseilla un nouveau voyage. On assure que ce fut alors que M. Lacordaire, pour s'affranchir de la censure épiscopale, résolut d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, dont il prit l'habit en juin 1840.

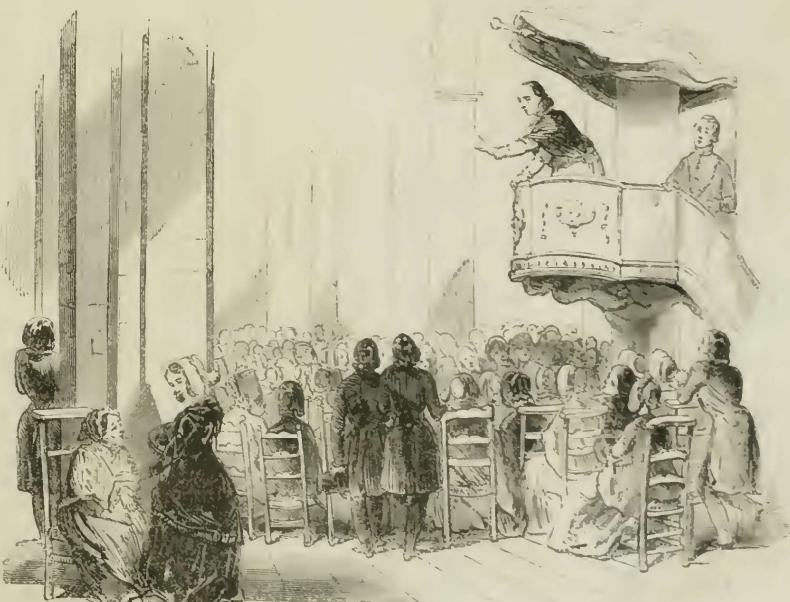
La figure maigre et allongée de M. Lacordaire s'anime, quand il parle, d'une expression enthousiaste et poétique. C'est un homme à imagination arlente, dont les opinions peuvent changer ; mais on sent que sa parole exprime la conviction.

M. de Ravignan a une manière plus posée et plus réfléchie que M. Lacordaire. Il se tient aussi plus en garde contre tout ce qui pourrait donner à la prédication un caractère politique. C'est le le mot qui l'a fait probablement substituer à ce dernier pour les prédications de Notre-Dame. Il suit une marche rigoureusement logique. Malgré la science dont il



(M. Cœur.)

à la réputation de MM. Lacordaire et de Ravignan, a moins qu'il ne soit absorbé complètement par l'enseignement de la Sorbonne.



Une prédication à Saint-Bois.

Bulletin bibliographique.

Histoire des États-Généraux et des institutions représentatives en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'en 1789; par A.-C. THIBAudeau, auteur des *Mémoires sur la Convention* et de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. 2 vol. in-8. Paris, 1845. Paulin, 15 fr.

« Les États-Généraux ont eu, dit M. Thibaudou, une influence immense sur les destins de la nation française. Dépositaires de ses pouvoirs, ils l'ont éclairée sur ses intérêts et ses besoins ; ils lui ont révélé et enseigné ses droits, ils ont mis à découvert les abus criants du pouvoir, les plaies profondes de la société ; ce sont eux qui en ont indiqué et réclamé les réformes et les remèdes. Ils ont contribué à former l'opinion, à créer un esprit public. De temps en temps, ils ont secoué et réveillé la royauté par l'expression du vœu national. Ils l'ont, par l'empire du droit et de la raison, forcée à sortir de son ornière et à marcher avec le siècle. Elle a marché à pas lents, de mauvaise grâce, de mauvaise foi, mais elle n'est pas restée statuaire. Les célèbres ordonnances qui formaient notre droit public, dont nos pères se glorifiaient et que l'Europe admirait, ce ne sont pas ni leurs conseillers qui en eurent la pensée ; les États-Généraux en ont fourni la matière ; elles ont été calquées sur leurs cahiers. C'est au cri des États-Généraux qu'éclata la plus glorieuse des révolutions. Qui peut dire où ou serait la France, si elle n'avait pas en les États-Généraux.

L'histoire des États Généraux, en d'autres termes, l'histoire de la longue lutte de la royauté et de la nation, de la légitimité et de la souveraineté du peuple, de l'absolutisme et de la légalité, tel est le vaste et beau sujet que M. Thibaudou s'est proposé de traiter, car cette histoire ne tient qu'une petite place dans les histoires de France. Quelques écrivains avaient, il est vrai, essayé, à diverses époques, de combler cette importante lacune ; mais leurs travaux sont très-abrégés, superficiels, incomplets et fautifs. D'ailleurs, M. Thibaudou s'est aidé surtout de documents précieux restés inédits jusqu'à ce jour, et dont ses prédécesseurs n'avaient pas pu profiter.

Les États Généraux ne datent que de 1502. Cependant ils n'ont pas été improvisés. D'autres institutions analogues les ont amenées et leur ont servi de base. Il faut nécessairement connaître ces précédents pour apprécier l'origine des États, leur constitution, leurs vices, leur utilité. Une longue et savante introduction placée en tête du premier volume contient l'exposé des vicissitudes diverses qu'avait subies, pendant sept siècles, depuis sa fondation jusqu'au règne de Philippe le Bel, la monarchie française.

Ces prémisses posées, M. Thibaudou aborde franchement son sujet. Il montre les États Généraux naissant sous Philippe le Bel (1302), se développant sous ses successeurs, empiétant peu à peu sur l'autorité royale, essayant d'établir un gouvernement représentatif, gouvernant un instant, pendant la captivité du roi Jean II, mal compris et mal secondés par le peuple, laissant échapper par une partie du pouvoir dont ils s'étaient emparés, ne cessant pas cependant, malgré l'inquiétude de leurs réclamations, d'adresser à la couronne des remontrances qui ne seraient pas tolérées dans les gouvernements constitutionnels, préparant autant qu'il était en eux la grande régénération du royaume, remplaçant pendant une période de près de deux siècles, de 1611 jusqu'en 1789, par des assemblées de notables, instruments dociles de la monarchie absolue, rappelés enfin en 1789, et disparaissant pour toujours dans cette tempête qui engloutit clergé, noblesse, tiers-état, toute distinction d'ordres, et créa la nation française.

History of the House of Commons, from the convention-parliament of 1688-9 to the passing of the reform bill in 1852; by W. CHARLES TOWNSEND, Esq., recorder of Macclesfield.

Histoire de la Chambre des Communes depuis la convention de 1688-9, jusqu'au vote du bill de réforme en 1852; un vol. in-3. Londres. Colburn, 14 schellings (non traduite.)

A en juger par le premier volume qui vient de paraître, cet ouvrage de M. Townsend ne tiendra pas les promesses de son titre. Il n'est jusqu'à présent qu'un recueil assez indigeste d'anecdotes ou de biographies. S'il se fait présente avec un air plus convenable et plus modeste, il est cependant sans aucun doute beaucoup mieux accueilli par la critique ; mais il lui fera trop mal d'avoir de telles prétentions. M. Townsend ne peut pas croire qu'il a écrit une histoire de la chambre des communes : il ne la persuadera pas au lecteur, que son aventure mensongère auto-trompe.

L'histoire que M. Townsend s'était proposé d'écrire renferme une période de 144 années ; car elle s'étend depuis la convention de 1688-9 jusqu'à la promulgation du bill de réforme en 1852. Cette période, M. Townsend la divise en trois époques. La première de ces époques, qui commence à l'abécédaire de Georges II et finit à la mort de Georges IV, en 1772, se trouve comprise tout entière dans le premier volume que le libraire Colburn vient de mettre en vente.

Ce volume, divisé en treize chapitres, se compose des biographies de tous les *speakers* qui ont présidé la chambre des communes pendant ces 59 années, et de celle des principaux *lawyers*, ou jurisconsultes qui y ont jeté quelque éclat. Somers, sir Robert Sawyer, sir William Williams, Robert Price, sir Bartholomew Shower et lord Lechmere. On y trouve en outre trois curieux chapitres sur les divers priviléges dont jouissaient les membres de la chambre des communes. Mais, nous le retenons une fois encore, pourquoi cette compilation a-t-elle pris un si beau titre ?

Les Annales du Parlement français, ou Compte-rendu méthodique des débats de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Députés, publié par une société de publicistes, sous la direction de M. FLEURY (4^e année de la publication). Chaque année, 1 volume in-4^e du prix de 25 fr. — Chaque discussion se vend séparément 25 cent. la feuille. Paris, Firmin Didot.

MM. Firmin Didot suivent, depuis quatre années, l'exemple que leur avait donné le libraire Hansard : à la fin de chaque session ils réimpriment, en un beau volume in-8^e, les *Parliamentary debates* des Chambres françaises. Cette publication, faite avec le plus grand soin, ne pouvait manquer d'obtenir un grand succès. D'une part, en effet, elle s'adresse non-seulement

aux pairs et aux députés, mais aux administrateurs, aux jurisconsultes, à tous les hommes qui se livrent à des études sérieuses sur la politique, la législation, et à l'économie politique ; d'autre part, elle ne peut être remplacée par aucune collection, car elle est conçue sur un plan entièrement nouveau. Tandis que toutes les autres publications périodiques offrent, pour chaque session, une série de séances, les *Annales du Parlement français* offrent, pour la même période, une série de discussions complètes. Tout ce qui concerne le même sujet, depuis la première présentation du projet jusqu'au dernier vote, est réuni sans interruption. Les exposés des motifs et les rapports dans les deux Chambres sont transcrits *in extenso*. Les discours prononcés sont tantôt reproduits en entier d'après le *Moniteur*, tantôt analysés avec soin, le plus souvent en conformité des procès-verbaux qui offrent la meilleure garantie d'exactitude et d'impartialité. Les textes des projets présentés, amendes et votes, sont transcrits en entier sur plusieurs colonnes, de manière que l'œil peut suivre facilement les transformations subies dans la discussion.

Chaque volume comprend ainsi une session entière ; mais pour que cette classification méthodique ne fasse pas perdre de vue l'ordre naturel des débats, les *sommaries* des séances, en ordre chronologique, indiquent *tous* les travaux des deux Chambres et toutes les noms des pairs et des députés qui ont pris part aux débats.

Enfin des tables alphabétiques permettent de rechercher facilement les travaux des deux Chambres et de chacun de leurs membres.

Des Monts-de-Piété et des Banques de prêt sur nantissement en France, en Belgique, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, par A. BLAIZE. 1 vol. in-8^e de 440 pages. Paris, 1845. Pagierre, 6 francs.

Frappé des inconvénients et des abus actuels des Monts-de-Piété, M. A. Blaize a consacré plusieurs années de sa jeunesse à examiner cette question, qui intéresse à un si haut degré la condition présente et peut-être même l'avenir des classes inférieures. Il a réuni en un seul volume une masse énorme de documents inédits ou disseminés dans de nombreux ouvrages ; mais il ne s'est pas contenté de signaler le mal, il a en outre essayé d'indiquer les remèdes capables de le guérir. Le livre qu'il vient de publier est tout à la fois un ouvrage de statistique et de théorie, qui s'adresse aux hommes sérieux et positifs. Toutes les réformes qu'il propose sont, non-seulement possibles, mais immédiatement réalisables.

M. A. Blaize a divisé son travail en trois parties. La première comprend l'histoire des banques de prêts sur nantissement depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours. L'an fait entiers, l'apparition des aventureurs italiens designers, au Moyen-Age, sous le nom de Caoursins et de Lombards, et qui paraissent avoir été d'abord les agents de la cour de Rome, l'a conduit à des recherches du plus haut intérêt pour l'histoire des finances et de l'économie politique. Ainsi M. Blaize a surtout pu-é aux sources officielles ; les ordonnances du Louvre lui ont fourni des matériaux précieux.

La seconde partie est consacrée à l'examen de l'organisation des Monts-de-Piété en général, mais principalement de celui de Paris, le plus considérable de tous. M. A. Blaize a étudié ses opérations dans le plus grand détail, et s'est appuyé uniquement sur les comptes administratifs. Il discute avec un soin tout particulier la question des commissionnaires, débattue depuis plusieurs années entre eux et l'administration, et dont la solution, quelle qu'elle soit, ne peut être élucide et exercera une grande influence sur l'avenir du Mont-de-Piété. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il considère en fait et en droit leur suppression « comme chose juste, utile et légale. »

Dans la troisième partie, M. A. Blaize expose et développe les réformes qu'il voudrait voir introduire dans le régime des Monts-de-Piété. Les institutions ne sauraient rester statuaires ; elles doivent se mettre à évoluer avec le développement progressif des sociétés. M. A. Blaize propose douze réformes principales qui feraien, dit-il, des monts d'impôt, comme les appelaient Nicolas Bariouau, des banques populaires et de véritables institutions de bienfaisance et contiendront le germe d'une transformation sociale.

Enfin, pour compléter son travail, M. A. Blaize a réuni dans un appendice tous les documents qu'il a pu recueillir sur les banques étrangères de prêts sur nantissement. Il passe successivement en revue l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, la Belgique et la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, le Piémont, l'Espagne, la Russie et la Chine. Trois curieux paragraphes, intitulés : *Legislation, Jurisprudence et Bibliographie des Monts-de-Piété*, fermentent cet appendice.

M. A. Blaize a rempli son but ; il réussira certainement à appeler sur cette matière, si importante à ses yeux et si ignorée, l'attention des hommes de bien, à provoquer des études sérieuses et les réformes que commandent, en faveur des classes inférieures, la justice et la raison. Son livre mérite à un double titre nos éloges. C'est une bonne action et de plus un ouvrage concue, méthodique, clair, et écrit dans certaines parties avec cette noble chaleur qui vient plus encore du cœur que de l'esprit.

De la création de la Richesse, ou des intérêts matériels en France, statistique comparée et raisonnée, par J.-H. SCHMITZLER ; 2 vol. in-8^e. Paris, 1842. Lebrun, 15 fr.

M. J.-H. Schmitzler a entrepris, depuis plusieurs années, un important ouvrage, intitulé *Statistique générale de la France*. Cet ouvrage, accompagné de nombreux tableaux, et divisé en deux parties, doit former 4 vol. in-8^e. La seconde partie seule a paru, sous le titre de : *Création de la Richesse*. M. Schmitzler l'a publiée séparément, « malgré son imperfection trop réelle, afin de mieux débrouiller l'énorme masse de matériaux qu'il a fait émerger en œuvre, et, afin de poiser, dans les indulgents suffrages du public, l'encouragement dont il a besoin pour meurer à une entreprise si difficile. »

Le premier volume de la *Création de la Richesse* est consacré à la production, c'est-à-dire à l'industrie dans son acceptation la plus générale (agriculture, exploitation des mines, industrie manufacturière, etc.). Le second volume traite de la circulation ou du commerce (des importations et des exportations de la France, de ses relations mercantiles avec tous les pays du monde, des transports par terre et par mer, de l'état de tous les ports du royaume, etc.).

Ces deux volumes embrassent ainsi les intérêts matériels dans leur vaste ensemble et les examinent sous toutes leurs faces.

Les intérêts moraux seront l'objet des deux premiers volumes qui paraîtront dans le courant de cette année. Après avoir traité avec détail du territoire, de la population et de la consommation, M. Schmitzler annonce qu'il exposerà d'une manière complète et dans un ordre méthodique, tous les faits relatifs à

l'Etat (constitution, gouvernement, administration, force publique, etc.), à l'Eglise et aux Ecclésies.

Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841, par M. BLANQUI, membre de l'Institut ; 1 vol. in-18. Paris, 1845. V. Coquelin, 5 fr. 50 c.

Vers le milieu de l'année 1841, à la suite de quelques exactions financières plus rudes que de coutume, une partie des populations chrétiennes de la Bulgarie se souleva contre les Turcs. Ce mouvement, mal combiné, fut bientôt comprimé par la force militaire. Pendant plusieurs semaines, des bandes d'Albanais déchaînées contre les insurgés mirent à feu et à sang la malheureuse Bulgarie. Le bruit de leurs dévastations retentit bientôt dans toute l'Europe chrétienne, dont les cabinets venaient de se concerter d'une manière si évidente en faveur de l'Empire ottoman. La France s'en montra surtout vivement préoccupée, et M. Guizot, ministre des affaires étrangères, chargea M. Blanqui d'aller constater le véritable état des choses, en traversant la Turquie d'Europe dans sa plus grande longueur, depuis Belgrade jusqu'à Constantinople.

M. Blanqui était parti de Paris publiciste de l'opposition, il est revenu de Constantinople candidat ministériel. A son retour, il a redigé un travail officiel qui ne lui appartient plus ; mais il publie aujourd'hui la relation personnelle de son voyage. On ne peut refuser à M. Blanqui un esprit vif et prompt et un style net et facile. Son *Voyage en Bulgarie* a en outre le mérite de nous faire connaître, superficiellement il est vrai, l'état physique, économique et moral d'une vaste contrée bien rarement visitée et plus rarement décrite par les voyageurs français ou étrangers.

M. Blanqui s'embarrasse à Vienne sur le Danube, et descend ce beau fleuve jusqu'à Belgrade, où il rend une visite au prince Michel et à la princesse Lioubouza. A Belgrade il prend la voie pour Vidin, dont le pacha, le fameux Hussein, l'exterminateur des janissaires, lui fit une magnifique réception. Nissa, Sophie, Onsoujova, Andrimople et Constantinople. Un bateau à vapeur le ramène ensuite à Matte et à Marseille. L'importance actuelle et future du Danube, les dernières révoltes de la Serbie, le caractère, l'agriculture et le commerce des Bulgares, la quarantaine et la navigation à vapeur en Orient, forment les sujets de plusieurs chapitres qui permettent au lecteur de reprendre hâbleusement... car M. Blanqui ne s'arrête pas longtemps dans le même pays. Enfin un rapport sur les prisons de la Turquie termine ce joli petit volume, dont la lecture est aussi agréable qu'instructive.

Poésies d'ANTOINETTE QUARRÉ, de Dijon ; 1 vol. in-8^e, 1845. Paris, Ledoyer. — Dijon, Lamarche.

Mademoiselle Antoinette Quarré est une jeune linge qui a toujours habité Dijon, sa ville natale. Dès son enfance, elle aimait passionnément la poésie. A peine les travaux de l'atelier l'avaient-ils laissé à son instant de repos, elle lisait les tragédies de Racine ; elle en recitait les plus belles tirades. Enfin, un jour le hasard lui fit tomber entre ses mains un volume des *Méditations poétiques* de M. de Lamartine. « Il me sembla, dit-elle, qu'un monde nouveau se réveillait à ma pensée, et je m'abandonnai avec délices à l'enivrement de cette lecture, qui venait de compléter en quelque sorte mon existence intellectuelle. Ce livre cheri ne me quitta plus, et, à force de le relire, j'en appris bientôt toutes les pages. C'est ainsi que, accoutumée à cette langue harmonieuse des vers, j'en vins tout naturellement à la parler à mon tour ; mes propres pensées se revêtirent d'elles-mêmes d'expressions poétiques, et j'y trouvai du plaisir. »

A dater de cette époque, mademoiselle Antoinette Quarré compose, dans ses moments de loisir, quelques-unes pièces pleines de fées et d'irrégularités ; car les règles de l'art lui étaient tout à fait inconnues ; mais déjà un bonhomme d'esprit et de goût, M. Roget de Bellerouet, ayant pris connaissance de ces premiers essais, y découvrit les germes d'un beau talent. Il alla trouver la jeune élégante, l'aida de ses conseils et de ses leçons, et plus tard lui fit ouvrir les colonnes d'une revue littéraire qui s'inspirait alors à Dijon. Les premiers vers publiés par mademoiselle Antoinette Quarré furent accueillis avec faveur. M. de Lamartine adressa à la jeune linge dijonnaise une de ses plus gracieuses épîtres ; dès lors la réputation de mademoiselle Quarré s'accrut dans la même proportion que son talent. Une souscription qui fut bientôt remplie s'ouvrit à Dijon pour l'impression des œuvres choisies. Le Conseil municipal et l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, s'empressa d's'associer à ce généreux mouvement d'une ville que sa réputation littéraire place au premier rang parmi les villes de la France.

Telle est l'histoire de ce charmant volume qui nous arrive de la capitale de la Bourgogne. Disciple de M. de Lamartine, mademoiselle Antoinette Quarré unit parfois un peu servilement les rythmes de son maître ; mais alors même qu'elles paraissent trop monotones et harmonieuses, ses strophes retiennent toujours quelque pensée délicate ou profonde. Pour elle, la forme n'est évidemment qu'un moyen, qu'un accessoire. Elle a un but à plus élevé, elle cherche à parler à l'âme ou au cœur. On a peine à comprendre, en lisant ses préises, comment, au milieu des soucis d'une vie laborieuse et pauvre, en gagnant péniblement son pain de chaque jour, une jeune fille a pu atteindre à une pareille perfection de style, développer si largement son intelligence et trouver en elle de tels trésors de sentiment. Cependant le doute est-il possible ? Les preuves ne sont-elles pas là dans nos mains, sous nos yeux ? N'avons-nous pas lu *Un fils, la réponse à M. de Lamartine*, *et mon Perroquet à Dijon*, *la Madone, l'Invocation*, et tant d'autres petits chefs-d'œuvre qui nous autorisent à ajouter dès à présent le nom de mademoiselle Antoinette Quarré à la liste déjà si longue des écrivains auxquels Dijon s'orne qu'il devait d'avoir donné le jour.

Rimes héroïques, par AUGUSTE BARTIER. 1 vol. in-18. Paris, 1845. Paul Morsana, 5 fr. 50 c.

En feuilletant les œuvres lyriques de Torquato Tasso, M. A. Barbier y trouve un recueil de sonnets intitulé : *Rimes héroïques*. Ce sont des vers adressés à différents princes de l'Italie, en l'honneur de leur mariage ou de la naissance de leurs enfants. L'auteur des *Imabes* a pensé que ce titre pouvait s'appliquer avec plus de raison encore aux chants inspirés par ceux qui se sont dévoués au bien de leurs semblables. Il a donc recueilli toutes les pièces de vers que, dans ses lectures ou dans ses voyages, l'émotion d'un pieux souvenir, un grand acte de vertu ou de patriotismne avaient pu l'inspirer, et les groupant par ordre de temps, il en a composé une sorte de galerie qu'il a décoré du titre de *Rimes héroïques*. — La forme du sonnet est celle que sa pensée a reçue, « car, dit-il, ce petit poème, d'invention moderne, a le mérite d'encadrer avec précision l'idée ou le sentiment. »

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

Littérature (suite).

COLLECTION DES AUTEURS LATINS,

Avec la traduction en français, publiée sous la direction de M. NISARD, maître des conférences à l'Ecole normale. 25 vol. in-8° usés, de 45 à 55 feuillets, contenant la matière de 200 vol. des autres éditions.

Publiée par J.-J. DUBOCHET et Comp., éd.

Sont en vente :

SALLUSTE, J. CÉSAR, VELLEIUS PATERCULUS ET FLO-	12 fr.
RUS, 1 volume.	12 fr.
LUCAIN, SILIUS ITALICUS ET CLAUDIEN, 1 vol.	12 fr. 50
SÉNÉQUE LE PHILOSOPHE, 1 vol.	15 fr.
OVIDE, 1 vol.	15 fr.
TITE-LIVE, 2 vol.	50 fr.
HORACE, JUVÉNAL, PROPERCE, etc., etc. 1 vol.	15 fr.
TACITE, 1 vol.	12 fr.
CICÉRON, 5 vol.	67 fr.
CORNÉLIUS NEPOS, QUINTE-CURCE, JUSTIN, VALÈRE MAXIME ET JULIUS ORSEQUENS, 1 vol.	15 fr.
STACE, MARTIAL, MANILIUS, LUCILIUS JUNIOR, RUTILIUS, GRATIUS FALISCUS, CALPURNIUS, NEMESIANUS, 1 vol.	15 fr.
PÉTRONE, APULÉE, AULU-GELE, 1 vol.	15 fr.
QUINTILIJEN, PLINE LE JEUNE, 1 vol.	15 fr.
UCRÈCE, VIRGILE, VALÉRIUS FLACCUS, 1 vol.	15 fr.

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr., selon le nombre de feuillets.

Pour les personnes qui souhaiteront d'avance à la Collection complète, le prix de l'abonnement est de 500 fr., ou 12 fr. le volume.

Les souscripteurs remarqueront que notre Collection renferme la matière de 200 volumes environ des autres éditions, et que le prix de 500 fr. égale à peine ce que coûterait la reliure de ces autres éditions.

Tous les deux ou trois mois il est publié un volume.

SUITE DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE,

Publiée par CHARLES GOSSELIN,

In-18 à 5 fr. 50 le vol.

OEUVRES FRANÇAISES DE CALVIN, recueillies pour la première fois. 1 vol.

OEUVRES PHILOSOPHIQUES DE VANINI, traduites pour la première fois. 1 vol.

PICCIOLA; par X.-B. SAINTINE. 1 vol.

PROPOS RUSTIQUES, Balivernes, Contes, etc.; discours d'Entrapal, par NOËL DU FAU, seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton. Édition améliorée, précédée d'une notice sur l'auteur; par J. MARIE GUICHARD. 1 vol.

COLLECTION LAVIGNE.

Format anglais, à 5 fr. 50 c. le volume.

ÉLISABETH; ou les exilés de Sibérie; par madame COTTIN, ornée de 50 vignettes. 1 vol.

HISTOIRE DU CHEVALIER DE FAUBLAS; par LOUVET. 1 volume.

LE PARADIS TERRESTRE, ou la Famille exilée; par ORTAIRE FOURNIER, ornée de 100 vignettes. 1 vol.

LE ROMAN COMIQUE; par SCARRON, précédé d'une Notice par CHRISTIAN. 1 vol.

LES DIX JOURNÉES GALANTES DE JÉNOC BOCAGE; traduction nouvelle, avec une critique du *Décaméron*; par J. CHRISTIAN. 1 vol.

LES ESSAIS DE MONTAIGNE, précédés d'une lettre à M. Villemain sur l'éloge de Montaigne; par CHRISTIAN. 1 vol.

LES MILLE ET UNE NUITS, Contes arabes. 2 vol.

LES NOELS BOURGUIGNONS DE BERNARD DE LA MONNOYE (Guibarza), de l'Académie française; par M. F. FERIAULT. 1 vol.

LES NUITS d'YORG et les TOMBEAUX d'HERVEY, précédés d'un Essai sur le Jésuitisme; par P. CHRISTIAN. 1 vol.

MARINES, poésies; par CH. PONCY, ouvrier maçon de Toulon, précédées d'une Notice, par M. ORTOLAN. 1 vol.

OEUVRES POLITIQUES DE MACHIAVEL, précédées d'un Essai sur l'Esprit révolutionnaire; par CHRISTIAN. 1 vol.

OSIAN, barde grecque, traduction revue et précédée de recherches critiques; par CHRISTIAN. 1 vol.

PAUL ET VIRGINIE, suivie de la *Chamelière indienne*; par BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. 1 vol.

Chaque volume de la Collection *Lavigne* se vend séparément.

COMÉDIE HUMAINE (la), œuvres complètes de BALZAC, édition de luxe à bas prix, vignettes par TONY JOHANNOT,

GAYARRE, LORENTZ, PERLET, GÉRARD-SÉGUIN, MEISSONIER, 12 ou 15 vol. in-8. (*Dubochet*, éd.)

Chaque volume se compose de 10 livraisons à 50 c. La livraison se compose de trois feuilles de texte; il y a 8 vignettes par volume.

CONTES POPULAIRES DES ANCIENS BRETONS; par TH. DE LA VILLEMARQUÉ, 2 vol. in-8. (*W. Coquebert*, éd.) 15 fr.

COURONNE POÉTIQUE DE NAPOLÉON. 1 vol. in-18. JÉSUS. (*Amyat*, éd.) 5 fr. 50

CURIOSITÉS ET ANECDOTES ITALIENNES; par M. VALDOR, 1 vol. in-8. (*Amyat*, éd.) 7 fr. 50

ENCYCLOPÉDIANA, Recueil d'anecdotes anciennes, modernes et contemporaines, tiré : — 1^{re} De tous les recueils de ce genre publiés jusqu'à ce jour; — 2^{re} De tous les livres rares et curieux touchant les mœurs et les usages des peuples ou la vie des hommes illustres; — 3^{re} Des relations de voyages et des mémoires historiques; — 4^{re} Des ouvrages des grands écrivains; — 5^{re} De manuscrits inédits; — 6^{re} De la chronique quotidienne, des souvenirs de l'auteur et de ceux de toutes les personnes qui voudront bien concourir à compléter cette collection de pensées, maximes, sentences, adages, proverbes, jugements, etc.; anecdotes et traits de caractère, de bonté, d'esprit, de naïveté, etc.; saillies, réparties, épigrammes, bons mots, etc.; traits caractéristiques, portraits, etc. 1 vol. grand in-8, de 67 feuilles, publié par livraisons d'une feuille très-compacte à 15 centimes. Une table des matières très-détaillée termine l'ouvrage. (*Paulin*, éd.) 10 fr.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS, de la littérature, du théâtre et des beaux-arts en Espagne; par L. VIARDOT, 1 vol. in-8. (*Paulin*, éd.) 7 fr. 50

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE; par ALFRED MICHELS, 2 vol. in-8. (*W. Coquebert*, éd.) 15 fr.

FABLES DE FLORIAN (les), ornées de 80 gravures tirées à part du texte et de 25 vignettes et fleurons dans le texte, par J.-J. GRANDVILLE; précédé d'une notice, par M. P.-J. STAHL, 1 édition vol. in-8 (*J.-J. Dubochet et Comp.*, éd.) 12 fr. 50

FABLES DE LA FONTAINE (les), édition bijou, 500 dessins de DAVID, 24 gravures par TONY JOHANNOT, GRENIER, VICTOR ADAM, etc. 2 magnifiques vol. format anglais. (*Aubert et Comp.*, éditeurs.) 10 fr.

FABLES DE S. LAVALETTE, illustrées par GRANDVILLE, suivies de poésies diverses, illustrées par GÉRARD-SÉGUIN, 1 beau vol. in-8. (*Hetszel*, éd.) 10 fr.

FAMILIÈRES (les), Épîtres en vers, par M. ANGELOT, de l'Academie française, 1 vol. in-8, papier cavalier velin satiné. (*Charles Gosselin*, éd.) 5 fr.

FRANÇAIS A MESSINE (les) sous LOUIS XIV, chroniques siciliennes; par madame SPAMPINATU. 1 vol. in-8. (*Amyat*, éditeur.) 6 fr.

FRANÇAIS (les) POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE DE FRANCE, ou Poétique de l'histoire des divers Etats; par AWANS-ALIX MONTEL. 1 vol. in-18. (*W. Coquebert*, éditeur.) 2 fr.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE; par LE SAGE, précédé d'une notice sur l'auteur, par M. CH. NODIER. Ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8. JÉSUS. (*J.-J. Dubochet et C.*, éd.) 15 fr.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE SACRÉE; par SCHOELL. 1 vol. in-8. 1852. (*Gide*, éd.) 5 fr.

HISTOIRE DE L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE depuis 1789, des causes de son altération et de sa décadence; par M. ALEXIS DUMESNIL. 2^{re} édition. 1 beau vol. in-8. (*Payenne*, éditeur.) 5 fr.

HISTOIRE DES IDÉES LITTÉRAIRES EN FRANCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, et de leurs origines dans les siècles antérieurs; par ALFRED MICHELS. 2 vol. in-8. (*W. Coquebert*, éditeur.) 15 fr.

HISTOIRE DES LETTRES AU MOYEN-ÂGE (Cours de littérature); par AMÉDÉE DUQUESNEL. 1 vol. in-8. (*W. Coquebert*, éd.) 7 fr. 50

HISTOIRE DES LETTRES AUX CINQ PREMIERS SIÈCLES DU CHRISTIANISME (Cours de littérature; par AMÉDÉE DUQUESNEL. 1 beau vol. in-8. (*W. Coquebert*, éd.) 7 fr. 50

Revelations, Opinions,
Predictions,
Coups de Queue.



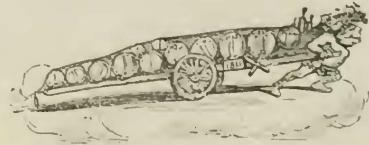
La Comète du déluge.

LA COMÈTE.

PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR.

PRIX
30
centimes.

Expliqués
par 50 Vignettes
de BIET.



La comète de 1811.



Les astères 5 fr. remplace l'avantageusement la chandelle et ne brûlent que pour 1 centime d'huile par heure.

21. le Maréchal comte d'Erlon.

M. le lieutenant-général Drouet, comte d'Erlon, vient, par ordonnance royale du 9 avril, d'être élevé à la dignité de maréchal de France.

Aux termes de la loi du 4 août 1859, sur l'organisation de l'état-major-général de l'armée, le nombre des maréchaux de France est de six au plus en temps de paix, et pourra être porté à douze en temps de guerre. Lorsqu'en temps de paix le nombre des maréchaux de France excédera la limite fixée, la réduction s'opérera par voie d'extinction; toutefois, il pourra être fait une promotion sur trois vacances.

A l'époque où cette loi fut rendue, le nombre des maréchaux de France était de douze. Depuis, six d'entre eux sont morts, et sur ces six vacances, deux promotions ont été faites: celles de M. le lieutenant-général comte Horace Sébastiani et de M. le lieutenant-général comte Drouet d'Erlon.



(M. le maréchal comte d'Erlon.)

Aujourd'hui, le nombre des maréchaux de France est de huit, dont un seul, M. le duc de Dalmatie, est de la première promotion, faite par Napoléon, le 19 mai 1804, le lendemain de son élévation au trône impérial. Voici les noms des huit maréchaux actuels: duc de DALMATIE (Sonti), président du conseil et ministre de la Guerre; duc de REGGIO (Oudinot), gouverneur de l'hôtel des Invalides; comte MOLITON, comte GÉRARD, grand-chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; marquis de GROUCHY; comte VALÉE; comte HORAË SEBASTIANI; comte DROUET D'ERLON.

Les six derniers maréchaux morts sont: comte de Lobau (Mouton); marquis Maisan; duc de Tarente (Macdonald); duc de Bellune (Victor); duc de Conigliano (Moncey); comte Clauzel.

La dignité de maréchal de France, en vertu de la même loi du 4 août 1859, n'est conferée qu'aux lieutenants-généraux qui auront commandé en chef devant l'ennemi: 1^{re} une armée ou un corps d'armée composé de plusieurs divisions de différentes armes; 2^e les armes de l'artillerie et du génie dans une armée composée de plusieurs corps d'armée. Le nouvel élu, doyen des lieutenants-généraux depuis quelques années, et dont la nomination à ce grade remonte au 27 août 1805, satisfait depuis longtemps à la première de ces conditions, puisqu'à plusieurs reprises, sous l'Empire, il a commandé en chef des corps d'armée formés de plusieurs divisions.

M. le maréchal Drouet d'Erlon, né à Reims le 29 juillet 1765, débute dans la carrière militaire par être soldat dans un bataillon de volontaires nationaux, où il s'envole en 1792. Son courage et son intelligence l'ayant fait distinguer par le général Lefebvre, il devint son aide-de-camp, et fit sous ses ordres les campagnes de 1793, 1794, 1795 et 1796, aux armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. En 1799, il fut nommé général de brigade. Attaché à l'armée qui, en 1803, s'empara du Hanovre, il fut élevé au grade de général de division. Il servit en cette qualité à la grande armée d'Allemagne, prit une part active à la bataille d'Alma, et contribua à la prise de Halle. Chef d'état-major-général du corps d'armée du maréchal Lannes, il se signala à la bataille de Friedland, le 14 juin 1807, et fut blessé. Le 29 mai, il fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur. En 1809, il contribua à soumettre le Tyrol. Charge du commandement du 9^e corps d'armée d'Espagne, il obtint, en 1810, des succès en Portugal, et fit sa jonction avec Masséna, le 26 décembre 1811. A la fin de décembre 1812, il força le général anglais Hill à se retirer sous les murs de Lisbonne. En 1815, il commanda l'armée du centre et obtint des succès sur la Guenne. Vers la fin de juillet, il importa de vive force le Col-le-Maya, après la plus vigou

reuse résistance de la part des Espagnols. Il commandait un corps d'armée à la bataille de Vittoria, devint un des lieutenants du maréchal Soult lors de l'invasion de l'armée anglaise dans le midi de la France, et combattit, en 1814, dans toutes les affaires où le territoire national fut énergiquement disputé à l'ennemi, notamment à Orthez et à Toulouse.

A la première Restauration, M. le comte d'Erlon fut nommé commandant de la 16^e division militaire (Lille), chevalier de Saint-Louis et grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Après le débarquement de l'Empereur au golfe Juan, le général Lefebvre-Desnoettes ayant formé le projet de rassembler toutes les forces qui se trouvaient dans le nord de la France pour tenir un coup de main sur Paris, M. le général Drouet d'Erlon fut prévenu de complicité dans ce hardie dessin, et arrêté, le 15 mars 1815, par l'ordre du due de Feltre (Clark), alors ministre de la Guerre. Le cours des événements le rendit bientôt à la liberté, et lui permit de s'épargner de la citadelle de Lille, où il se maintint jusqu'au 20 mars. Le 28 du même mois, il fut proclamer et reconnaître l'Empereur dans la 16^e division. Napoléon l'éleva à la pairie par décret du 2 juin, et lui confia le commandement du premier corps de son armée, à la tête duquel il fit, à Austerlitz et à Waterloo, des prodiges de valeur que la fortune rendit inutiles. Le général d'Erlon commanda ensuite l'aide droite de l'armée sous Paris, et après la capitulation, il se retira au delà de la Loire. Compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, il quitta son corps d'armée, et fut assez heureux pour arriver à Bayreuth, en Bavière, où il trouva un asile. Plus tard il s'établit aux environs de Munich et y vécut, dans une modeste retraite, de l'exploitation industrielle d'une brasserie. Il fut cité, le 12 juin 1816, devant le conseil de guerre de la 11^e division militaire, à Bordeaux, pour être jugé par contumace; mais l'instruction n'ayant pas été trouvée suffisante, l'affaire fut suspendue jusqu'à plus ample informé et n'eut pas d'autre suite.

La révolution de Juillet 1830 rappela en France le comte d'Erlon, et il fut réintgré dans son grade. Son nom figura de nouveau sur la liste des lieutenants-généraux en activité, publiée par l'*Almanach royal et national* de 1831, après en avoir été effacé pendant quinze années. Pair de France, le 19 novembre 1851, M. le comte d'Erlon fut nommé, par ordonnance royale du 27 juillet 1854, gouverneur-général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, et conserva ce commandement jusqu'au 8 août 1855, jour où il quitta Alger, une ordonnance du 8 juillet lui ayant donné pour successeur le maréchal Clauzel, qu'il vient de remplacer à son tour dans la dignité de maréchal de France. Peu de temps après son retour d'Algérie, M. le lieutenant-général d'Erlon fut appelé de nouveau au commandement de la 12^e division militaire, qu'il avait occupé avant son départ pour l'Afrique, et qu'il occupait encore au moment de sa promotion au maréchalat.

Sur la Locomotion aérienne.

LETTRE

A M. LE DIRECTEUR DE L'ILLUSTRATION

Monsieur,

Vous avez inséré dans le dernier numéro de votre *Journal universel* une description, avec figures, d'une machine à vapour aérienne. Il paraît que la curiosité publique est vivement excitée, en Angleterre, par cette prétentue invention, et qu'en a été même question au Parlement. En mettant vos lecteurs au courant du sujet, vous n'avez fait, ce me semble, que justifier votre titre et la promesse de ne rien laisser échapper de ce qui attire l'attention générale, à tort ou à raison. Vous avez eu soin, d'ailleurs, de ne parler de la *découverte* de M. Henson qu'avec une prudente réserve, et je suis convaincu que tous vos lecteurs, mis en garde par la manière dont vous la leur avez exposée, ne l'auront accueillie qu'avec une extrême défiance, peut-être même la plupart avec une complète incrédulité.

Pour moi, Monsieur, j'avoue que je me range décidément au nombre de ceux-ci, et je vous demande la permission de vous soumettre quelques réflexions au sujet du problème que M. Henson s'est proposé et de la solution qu'il s'imagine en avoir trouvée. Si vous jugez convenable de les communiquer à mes co-écrivains, j'ose croire que ceux qui prendront la peine de les lire tomberont d'accord avec moi sur l'absurdité théorique de cette solution; et quant à l'impossibilité pratique, je laisse à M. Henson lui-même le soin de la démontrer. S'il ne l'a déjà fait.

Le principe fondamental de la nouvelle machine consiste, dit-on, en ce qu'elle emprunte à la *Nature* la force nécessaire pour se mettre en mouvement, et s'élever dans l'air; la machine à vapeur qu'elle porte lui restitue d'ailleurs, à chaque instant, la vitesse que lui fait perdre la résistance de l'air. On ajoute fort justement, comme exemple à l'appui de cette idée, qu'un oiseau s'envole beaucoup plus facilement lorsqu'il est perché au sommet d'un rocher ou d'un arbre, que lorsqu'il lui faut s'élever de terre.

Je trouve à ceci, monsieur Henson, une petite difficulté qui m'arrête tout d'abord. Vous lancez votre machine dans les airs, de l'extrême supériorité d'un plan incliné: fort bien! Mais comment l'aurez-vous hissée au sommet de ce plan? — à grand renfort de poulies, de cordes, de cales, d'engrenages, etc.; le tout mis en action par des hommes, par des chevaux, par la vapeur, que sais-je? En tout cas, par un moteur qu'il faut payer; car si la *Nature* consent à vous prêter de la force, ce n'est, assurément, pas pour rien. Puis, lorsque vous aurez abandonné l'appareil à lui-même, dans quel sens pensez-vous donc que s'exercera la vitesse qu'il ac-

quierte en vertu de sa chute? Tout le monde ne répond-il pas, dans le sens vertical, de haut en bas. — Comment voulez-vous donc que cette vitesse puisse servir à un mouvement de progression horizontal dans un sens perpendiculaire à sa direction? Bien plus! comment oser dire qu'elle puisse changer de direction, et que voire aérostat d'un nouveau genre ait plus de vitesse à la descente? Ne voyez-vous pas que vous nous proposez tout simplement le mouvement perpétuel? N'avez-vous que votre histoire soit tout à fait analogue à celle du couveur qui, venant de glisser le long d'un toit, passe, pendant sa chute, devant une fenêtre ouverte au premier étage, et profite de cette heureuse circonstance pour entrer de plain-pied dans l'appartement, à la grande surprise des locataires? Si le grand Newton ne s'est pas avisé de cette importante modification aux lois de la pesanteur universelle, c'est qu'il n'a philosophé qu'à propos de la chute d'une simple pomme dans son jardin. Nous, au contraire, n'avons pas appris par nos bonnes l'anecdote de la chute du couveur? Étonnez-vous donc un peu des progrès de la mécanique appliquée!

Mais votre comparaison de l'oiseau me paraît tout à fait ingénieuse, et je désire vous y suivre, monsieur Henson! Oui, sans doute, votre oiseau vole avec moins de peine quand'un point culminant, il s'élançe dans les airs, pour se maintenir à la même hauteur, ou pour descendre, que lorsqu'il lui faut d'abord s'élever de terre à la hauteur qu'il veut atteindre. Vous-même, j'en suis sûr, vous éprouvez moins de fatigue à descendre qu'à monter un escalier. Il est vraiment à regretter que ces grandes vérités n'aient pas été vulgarisées, depuis longtemps, par quelque couplet *ad hoc*, dans la chanson de M. de la Palice; vous auriez moins de mal à nous les faire comprendre. — Mais comment votre oiseau a-t-il gagné le sommet de l'arbre sur lequel vous le percez si gratuitement? Comment êtes-vous parvenu au haut de l'escalier que vous n'avez plus qu'à descendre? Je vous vois, vous et votre oiseau, dans un cruel embarras! Il va falloir que vous commenciez, vous, par monter, lui, par s'envoler de bas en haut. Tirez-vous de là si vous pouvez.

Encore quelques mots, Monsieur le Directeur. — M. Henson nous promet une machine de la force de 20 chevaux, ne pesant pas plus de 300 kil. avec l'eau nécessaire pour l'entretenir. Je regrette qu'il ne nousait pas parler du temps du voyage. Mais je le suppose d'une heure seulement. Or, jusqu'à ce jour, on n'a jamais réussi à brûler moins de 2 kil. et demi de charbon par heure et par force de cheval; ce qui, pour 20 chevaux fait 30 kilog. — Il faut aussi compter au moins 12 kilog. et demi d'eau par heure et par cheval; et, pour la machine en question, 250 kilog. — Comme 30 et 250 font 500 kilog., voilà, si je ne m'abuse, la totalité du poids de la machine absorbé uniquement par l'approvisionnement d'une heure en eau et en charbon. Quant à la machine elle-même, il paraît qu'elle ne pèse rien du tout. Ce résultat n'est pas moins merveilleux que le reste; car on n'a pas encore, que je sache, réduit le poids d'une machine à vapeur à moins de 500 à 400 kilog., par force de cheval développée; ce qui coterait à 6.000 kilog., au bas mot, le poids de celle de M. Henson.

Il y a donc quelques raisons de croire, Monsieur le Directeur, que la nouvelle invention doit être classée au premier rang parmi les *puff-monsters* dont l'imagination féroce de nos voisins d'outre-mer nous gratifie si souvent aujourd'hui. Mais ce qui me semble fort divertissant, c'est que, cette fois, où ils paraissent avoir dépassé les limites du genre, ils se sont dupés eux-mêmes, semblables aux conteurs qui finissent par se persuader de la réalité des aventures qu'ils ne peuvent plus faire croire à personne.

Agriez, je vous prie, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'approche de la Comète a effrayé les vieilles bonnes femmes.



J. J. GRANDVILLE.

On s'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

JACQUES DUBOCHET.